

Rapport annuel

du ministre des Langues

2013-2014



George Kuksuk

Ministre des Langues

Paulosie Suvega
Sous-ministre

Naullaq Arnaquq
Sous-ministre adjointe

Ministère de la Culture et du Patrimoine
C. P. 1000, succursale 800
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tél. : 867 975 5500
Télééc. : 867 975 5504
<http://www.gov.nu.ca/fr/culture-and-heritage-fr>

Division des langues officielles

Stéphane Cloutier
Directeur aux langues officielles
☎ (867) 975-5507
✉ scloutier1@gov.nu.ca

ᐃᓄᐅᑕᓄᓐᓂᓐᓂᓐ
Una titiqqat Inuinnaqtuurhimayuq
Also available in English

Sans frais (anglais et inuktut) :
1 (866) 934-2035

Ligne 5544 (services en français) :
(867) 975-5544



Mot du ministre des Langues

J'ai le plaisir de déposer, au nom du gouvernement du Nunavut, le *Rapport annuel 2013-2014 du ministre des Langues*, conformément à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit.

Grâce au présent rapport, nous espérons conscientiser davantage la population aux engagements et aux efforts du gouvernement visant à mettre en œuvre les lois sur les langues du Nunavut. Nous y présentons les activités réalisées en 2013-2014 et leurs résultats, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'importants programmes, services et politiques linguistiques.

Mon ministère a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs autres ministères et organismes publics du gouvernement du Nunavut pour mettre en place des programmes et des services en inuktitut grâce au Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite, notamment pour la prestation des programmes en français et le soutien à la préservation, à l'utilisation et à la promotion de l'inuktitut à l'échelle communautaire, conformément à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit. Ces programmes et services s'inscrivent dans nos engagements du plan *Uqausivut*, notre plan d'ensemble pour la mise en œuvre des lois sur les langues.

La mise en œuvre de nos lois sur les langues se poursuit. J'aimerais remercier le personnel des différents organismes et organisations ainsi que ceux qui ont contribué aux programmes et aux services visant à protéger, à revitaliser et à promouvoir nos langues officielles.

Ma'na,

George Kuksuk
Ministre des Langues



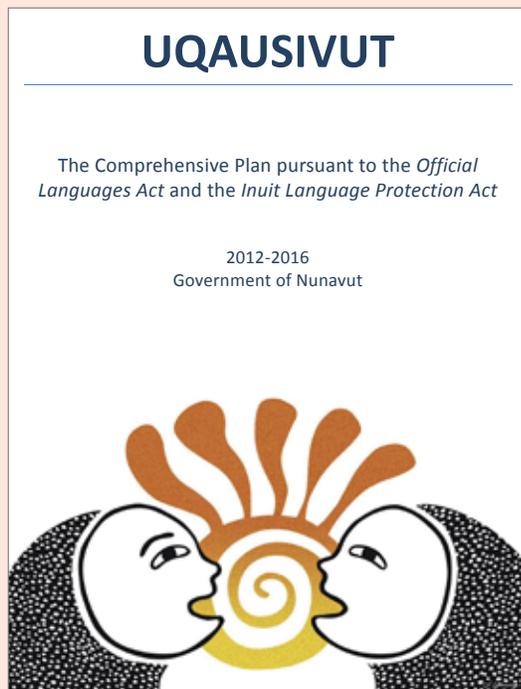
N. B. : Dans le présent document, le mot inuit est accordé en genre et en nombre, conformément à la nouvelle norme linguistique. Toutefois, la graphie des titres de lois et de documents n'a pas été changée.



Table des matières

Section 1: Plan <i>Uqausivut</i> : mettre en œuvre les lois sur les langues du Nunavut.....	4
Section 2: Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite.....	7
Section 3: Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit.....	24
Section 4: Services de traduction	45
Section 5: Promotion de la langue et politique linguistique	48
Section 6: Fonds de promotion des langues officielles	52
Section 7: Dépenses liées aux langues officielles.....	53

Plan *Uqausivut* : mettre en œuvre les lois sur les langues du nunavut



Le plan *Uqausivut* est le plan d'ensemble du gouvernement du Nunavut pour la mise en œuvre des lois sur les langues du territoire, soit la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit. Le plan décrit les objectifs que doivent respecter les ministères du gouvernement du Nunavut et les organismes publics pour remplir leurs obligations conformément à la législation linguistique. Le ministre a présenté le plan *Uqausivut* à l'Assemblée législative l'an dernier. C'est en 2013-2014 que les efforts de mise en œuvre ont débuté.

Lois sur les langues

Loi sur les langues officielles

La Loi sur les langues officielles désigne la langue inuite (l'« inuktitut »), l'anglais et le français à titre de langues officielles du Nunavut. En vertu de cette loi, le gouvernement du Nunavut et les organismes publics doivent communiquer avec la population et lui offrir des services dans les langues officielles. La Loi est entrée en vigueur le 1er avril 2013, à l'exception de l'alinéa 12(7)c, qui permettra au gouvernement de revoir ses marchés avec des tiers afin de s'assurer que la population ait accès à des communications et à des services dans les langues officielles.

Voici les objectifs qui figurent dans le plan *Uqausivut* et que doivent respecter les ministères du gouvernement du Nunavut et les organismes publics pour remplir leurs obligations conformément à la Loi sur les langues officielles.

1. Faire en sorte que ses **lois** et autres **actes juridiques** soient disponibles dans les trois langues officielles, tout en favorisant un usage accru de l'inuktitut dans les lois du Nunavut.
2. Aider les **organismes judiciaires** et **quasi judiciaires** à remplir leurs obligations légales, notamment à offrir des services d'interprétation juridique de leurs procédures dans les langues officielles, et de traduction des décisions, des ordonnances et des jugements selon les exigences de la Loi.
3. Améliorer les **communications** et les **services** offerts dans les langues officielles.
4. Promouvoir la mise en œuvre efficace et le respect de la Loi dans les municipalités où la demande est élevée pour une langue officielle.
5. **Promouvoir l'égalité** des langues officielles au Nunavut.

Loi sur la protection de la langue inuit

La Loi sur la protection de la langue inuit a été créée dans le but de préserver et de promouvoir la qualité et la prévalence de l'inuktitut. Élaborée en réponse aux pressions particulières pesant sur l'inuktitut aujourd'hui, cette loi garantit la protection et la promotion de cette langue à titre de :

- ▶ **langue d'éducation;**
- ▶ **langue de travail dans les institutions territoriales;**
- ▶ **langue des services quotidiens** offerts à la population du Nunavut par les gouvernements, les municipalités et les organismes du secteur privé.

Le plan *Uqausivut* décrit de nombreux objectifs précis que doivent atteindre les ministères du Nunavut, les organismes publics et autres pour remplir leurs obligations aux termes de la Loi sur la protection de la langue inuit. Ces objectifs sont divisés en cinq grandes catégories :

1. SERVICES LINGUISTIQUES AU PUBLIC

- ▶ Maintenir un dialogue continu avec les organismes du **secteur privé** pour les aider à assumer leurs obligations prescrites par la Loi et à se préparer à les respecter.
- ▶ Maintenir un dialogue continu avec les **municipalités** pour les aider à respecter leurs obligations prescrites par la Loi.
- ▶ Revendiquer un meilleur accès aux services et aux communications en langue inuite offerts aux Nunavummiuts par les **organismes publics fédéraux**.
- ▶ Améliorer l'accès aux communications et aux services offerts à la population en inuktitut par les **ministères territoriaux et les organismes publics**.

2. APPRENTISSAGES LINGUISTIQUES À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

- ▶ Promouvoir le développement et l'apprentissage de la **petite enfance** en inuktitut, en faisant participer les enfants et leurs parents à l'échelle communautaire.
- ▶ Mettre en place un programme d'enseignement **de la maternelle à la 12^e année** pour former des finissants bilingues.

- ▶ Concevoir et offrir du **matériel pédagogique et des programmes** destinés aux adultes qui souhaitent apprendre l'inuktitut ou se perfectionner, tant dans des milieux d'apprentissage communautaires que dans le cadre de programmes d'éducation postsecondaire.

3. LANGUE DE TRAVAIL

- ▶ Promouvoir l'inuktitut comme **langue de travail** dans les services publics territoriaux.

4. DÉVELOPPEMENT ET NORMALISATION DE LA LANGUE

- ▶ Appuyer l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit dans ses efforts de **développement et de normalisation** de l'inuktitut dans tous les domaines visés par la Loi.

5. REVITALISATION ET PROMOTION DE LA LANGUE INUITE

- ▶ Appuyer **la revitalisation et la promotion** de l'inuktitut.

Gestion et reddition de comptes

Conformément à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit, le ministère de la Culture et du Patrimoine appuie le ministre des Langues et fournit aux ministères et aux organismes publics des orientations relatives à la planification et à la gestion de leurs obligations linguistiques. Le ministère joue un rôle central qui consiste à élaborer et à appliquer un cadre réglementaire et politique; à améliorer au sein des institutions territoriales, des municipalités et du public la connaissance et la compréhension de la législation linguistique et de sa mise en œuvre; à surveiller la prestation des ministères et des organismes publics; et à rédiger des rapports destinés au ministre.

Ressources pour appuyer la mise en œuvre

Le ministère de la Culture et du Patrimoine gère deux programmes de financement pour appuyer la mise en œuvre des lois sur les langues :

- ▶ le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite;
- ▶ l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit

La description de chacun des programmes de financement ainsi que leurs résultats sont présentés aux sections suivantes.

2

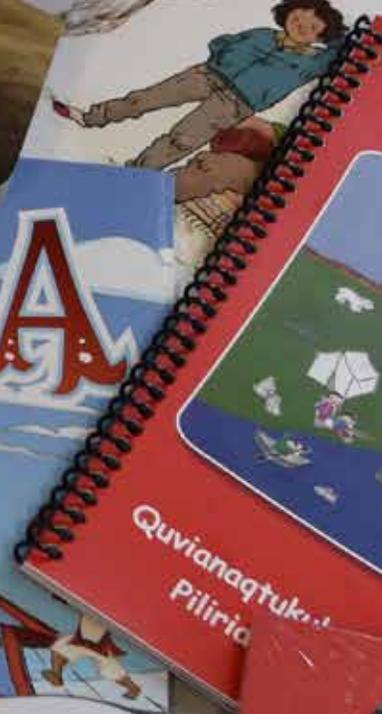
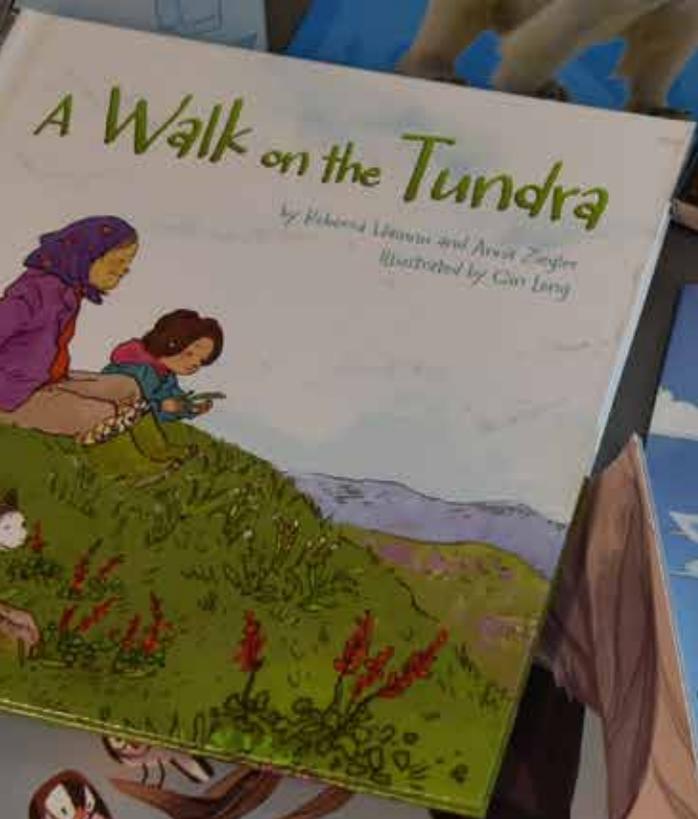
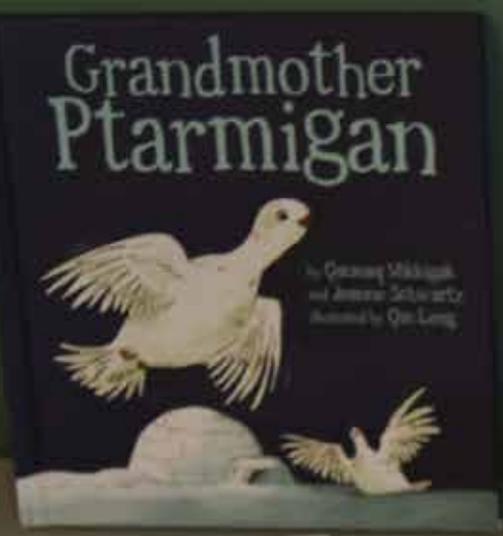
Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite

Le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite du gouvernement du Nunavut a été mis en place en 2013-2014. Chaque année, cinq-millions de dollars sont versés pour aider les ministères à atteindre les objectifs établis dans le plan Uqausivut. Ce fonds vise principalement à renforcer les capacités des ministères et des organismes publics à offrir des programmes et des services en inuktitut, de sorte qu'ils fassent partie intégrante de leur planification et de leurs activités.

Le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite est administré par le ministère de la Culture et du Patrimoine. Ce dernier est aussi responsable de la gestion du Fonds et de la reddition de comptes, notamment de l'utilisation efficace des fonds dans le but d'atteindre les objectifs du plan *Uqausivut* et de mettre en œuvre de la législation linguistique du Nunavut.

Selon les dispositions sur la reddition de comptes des lois linguistiques, les ministères et les organismes publics doivent déposer des rapports qualitatifs et quantitatifs de leur travail. La partie suivante présente leurs mesures de mise en œuvre et leurs résultats en 2013-2014 dans le cadre du Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite.





Apprentissages linguistiques à toutes les étapes de la vie

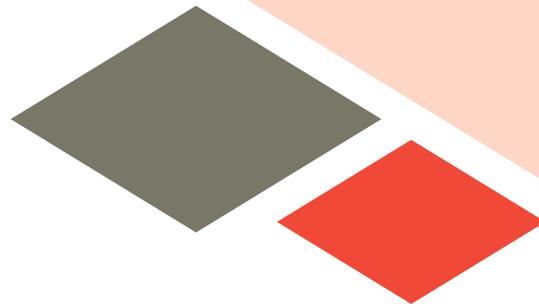
Développement et apprentissage de la petite enfance

Pour satisfaire à son objectif de promouvoir le **développement** et l'apprentissage de la **petite enfance** en inuktitut en faisant participer les enfants et leurs parents à l'échelle communautaire, le ministère de l'Éducation a mis en place deux projets en 2013-2014 : le programme de distribution aux bébés de leur « première bibliothèque » et l'acquisition de ressources culturelles inuites pour la petite enfance afin de favoriser la lecture auprès des apprenants les plus jeunes du Nunavut.

La première bibliothèque de bébé

Ce projet comprend la sélection et l'achat de livres en inuktitut pour les nouveau-nés, adaptés à la culture du Nunavut, et donne le coup d'envoi du programme « La lecture pour la vie » du ministère de l'Éducation. Des recherches montrent que faire la lecture aux jeunes enfants plus d'une fois par jour a un effet positif sur leur réussite scolaire. Ce projet vise à outiller les parents afin qu'ils puissent développer une relation d'apprentissage et d'enseignement forte avec leur enfant le plus tôt possible. Il sert aussi à promouvoir l'alphabétisation en inuktitut dans les familles et les nombreux bienfaits de la lecture aux jeunes enfants.

Au total, 23 000 livres en inuktitut ont été achetés dans le cadre de ce projet. Le ministère de l'Éducation collaborera avec les ministères des Services à la famille et de la Culture et du Patrimoine pour distribuer les sacs de livres et les rendre accessibles en tout temps à un plus grand nombre de personnes à l'avenir.



- ▶ 2 000 exemplaires d'*Ukiuqtaqtuup Uumajungit* (livre cartonné)
- ▶ 2 000 exemplaires d'*Inuksiutiit* (livre cartonné)
- ▶ 2 000 exemplaires de *Miqquliit Tariurmiutat* (livre cartonné)
- ▶ 2 000 exemplaires de *The Raven and the Loon*
- ▶ 2 000 exemplaires de **Grandmother Ptarmigan**
- ▶ 2 000 exemplaires de *Nala's Magical Mitsiaq*
- ▶ 3 000 exemplaires de *Kamik: An Inuit Puppy Story*
- ▶ 2 000 exemplaires de *Sweetest Kulu*
- ▶ 2 000 exemplaires de *A Walk on the Tundra*
- ▶ 1 000 exemplaires de livres de la série *Kalla*
- ▶ 3 000 exemplaires de *The Orphan and the Polar Bear*

Early Childhood Inuit Cultural Resources

Le ministère de l'Éducation a acquis des ressources pédagogiques supplémentaires pour les plus jeunes apprenants du territoire. Ce projet vise à donner aux enfants des occasions d'apprentissage adaptées à leur culture, notamment l'apprentissage par le jeu reflétant l'environnement et les traditions caractéristiques du Nunavut. Plus de 9 000 livres en inuktut pour la petite enfance et environ 900 poupées et animaux arctiques et outils traditionnels jouets ont été achetés dans le cadre de ce projet.

- ▶ 54 peaux de phoque annelé et cartes-éclair d'animaux
- ▶ 100 poupées Saila et 300 défenseurs de l'Arctique
- ▶ 1 050 exemplaires de *Je t'aimerai toujours*
- ▶ 1 050 exemplaires de *Papa, réveille-toi!*
- ▶ 1 000 livres casse-têtes pour apprendre à compter
- ▶ 1 000 exemplaires de *Talk with Me, Read with Me, Sing with Me*
- ▶ 1 000 livres d'activités pour enfants d'âge préscolaire
- ▶ 1 000 exemplaires de *Nutaraqsiutit* et 275 exemplaires d'*Ice Cap*
- ▶ 275 qamutiik et 275 *Nukilik* et *Nanuq*
- ▶ 500 exemplaires des histoires communautaires et 500 des rapports thématiques sur les localités de la Qikiqtani Truth Commission
- ▶ 2 000 exemplaires du livre d'art inuit CBK
- ▶ 384 exemplaires d'un livre sur les animaux arctiques de Cape Dorset



Éducation de la maternelle à la 12^e année

Pour satisfaire à son objectif de mettre en place un programme d'enseignement de la **maternelle à la 12^e année** pour former des finissants bilingues, le ministère de l'Éducation prévoit mener des travaux préparatoires en 2013-2014 pour bonifier le programme de certification en langue et en culture inuites.

Programme de certification en langue et en culture inuites

Ce projet a financé en partie un poste de coordonnateur de projet, responsable du travail préliminaire pour l'élaboration du programme. Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Collège de l'Arctique du Nunavut, prévoit bonifier le programme de certification en langue et en culture inuites et l'offrir sur deux ans aux Inuits parlant couramment l'inuktitut, afin qu'ils puissent participer à l'enseignement de la langue inuite dans les écoles du Nunavut, en particulier aux élèves de la 7^e à la 12^e année. Une fois qu'ils auront terminé le programme de certification, les finissants pourront s'inscrire au programme de formation des enseignants du Nunavut.

Le programme de certification a été proposé dans la stratégie décennale de formation « Qalattuq 2006-2016 ». Pour mettre en œuvre la stratégie, un programme de certification d'un an a été offert dernièrement à Kugluktuk et à Iqaluit. Les cours étaient axés sur l'enseignement de l'inuktitut parlé et écrit. Ils seront bientôt examinés et mis à jour pour satisfaire au programme d'études du Nunavut, ainsi que pour refléter les ressources d'apprentissage et d'enseignement. On y incorporera les modules de premier et de deuxième cycle du secondaire et d'autres ressources didactiques créés par le ministère de l'Éducation.

Les cours de deuxième année du programme de certification seront adaptés à partir des cours de l'actuel programme de formation des enseignants du Nunavut. Ils seront axés sur la planification des cours, l'évaluation des élèves et la gestion de la classe. En plus des cours de langues, les personnes inscrites apprendront à donner d'autres cours conçus en inuktitut, soit *Aulajaaqtut* (identité et bien-être) et *Nunavusiutit* (études sociales et environnementales).

Acquisition et mise à niveau de la langue chez les adultes

Pour atteindre l'objectif de concevoir et d'offrir du matériel pédagogique et des programmes destinés aux **adultes** qui souhaitent apprendre l'inuktitut ou se perfectionner, tant dans des milieux d'apprentissage communautaires que dans le cadre de programmes d'éducation postsecondaire, le Collège de l'Arctique du Nunavut a mis en place plusieurs initiatives en 2013-2014.

Centre d'excellence pour la langue et la culture inuites

Conformément à sa mission, à ses principes et à ses engagements envers les objectifs du gouvernement du Nunavut en ce qui a trait à la culture, à la langue, au patrimoine et à l'expression artistique inuits, le Collège de l'Arctique du Nunavut a élaboré un dossier de décision et un plan de mise en œuvre pour la création d'un centre d'excellence multidisciplinaire et virtuel pour la langue et la culture inuites. Ces deux documents présentent comment le Collège s'appuiera sur l'expertise et les ressources existantes de manière créative et concrète pour y arriver.

En résumé, un « centre d'excellence » est une équipe ou un service au sein d'une organisation qui met à la disposition des autres son leadership, des pratiques exemplaires, des recherches et du soutien dans un domaine précis. Les membres de l'équipe du centre d'excellence s'appuient sur une philosophie de renforcement du savoir-faire et sont toujours à l'affût des éléments internes ou externes pouvant renforcer les connaissances et les pratiques de leur organisation.

Dans ce cas-ci, l'équipe du Centre d'excellence du Collège combinera les atouts et les ressources du Collège pour faire preuve de leadership et offrir des programmes d'études et des cours fondés sur les pratiques exemplaires, assurer le contrôle de la qualité, faire de la recherche et offrir du soutien pour les études en inuktitut et en culture inuite au Nunavut.

Actuellement, le Collège offre des cours d'inuktitut et de culture inuite de trois façons :

1. grâce aux programmes et services de la Division des langues et de la culture;

2. grâce aux programmes d'immersion de Piqqusilirivvik, le centre d'apprentissage culturel inuit;
3. grâce aux nombreux cours offerts dans d'autres programmes.

Voici quelques-uns des nombreux défis auxquels est confronté le Collège pour offrir des cours d'inuktitut et de culture inuite :

- ▶ la qualité inégale des programmes d'études;
- ▶ la qualité de l'enseignement et des cours offerts;
- ▶ l'absence de normes en matière d'enseignement ou de programme d'études complet en langue et en culture inuites;
- ▶ l'isolement en vase clos du personnel enseignant en inuktitut et en culture inuite ainsi que les défis en matière de dotation en personnel;
- ▶ les ressources inadéquates;
- ▶ les défis en ce qui a trait aux inscriptions et au parrainage;
- ▶ l'utilisation inefficace des ressources humaines et financières.

La vision du Centre d'excellence pour la langue et la culture inuites consiste à contribuer à la préservation, au maintien et à la croissance de l'inuktitut ainsi que du savoir et de l'expression culturels inuits par l'éducation et la formation des Nunavummiuts; la collecte, l'élaboration et la publication de nouvelles connaissances; et la recherche de l'excellence en ce qui a trait à la qualité

et aux normes pour l'enseignement de l'inuktitut et de la culture inuite.

La création et la mise sur pied du Centre d'excellence entraîneraient de nombreux avantages :

- ▶ Permettre au Collège de créer, de maintenir et d'offrir un programme d'études de l'inuktitut et de la culture inuite de grande qualité, complet et pertinent;
- ▶ Permettre au Collège d'offrir des cours uniformes fondés sur les pratiques exemplaires;
- ▶ Offrir un réseau de soutien, d'orientation et de collaboration pour le personnel enseignant l'inuktitut et la culture inuite au Collège;
- ▶ Utiliser efficacement les ressources humaines et financières;
- ▶ Offrir un registre des ressources didactiques alimenté régulièrement et accessible pour le Collège et la communauté en général;
- ▶ Positionner le Collège à l'échelle internationale comme un leader potentiel dans le domaine de l'étude de l'inuktitut et de la culture inuite.

Le dossier de décision traite de plusieurs éléments opérationnels pour la création du Centre d'excellence, notamment la gouvernance, le champ de compétence et la gestion, les normes et les exigences en ce qui a trait à la dotation en personnel, les normes et les processus de contrôle de la qualité des cours d'inuktitut et de culture inuite, l'élaboration du programme d'études, la prestation des cours, la recherche, la rédaction et la publication



de nouvelles ressources ainsi que la collaboration au sein du Collège et à l'extérieur de celui-ci.

En plus de l'élaboration d'un dossier de décision et d'un plan de mise en œuvre, un examen du programme a été mené pour évaluer les programmes de langue et de culture offerts par le Collège. Cet examen permettra de recueillir l'information nécessaire pour commencer la révision de ses programmes l'an prochain et d'appuyer la mise sur pied du Centre d'excellence. Ce projet a également permis l'embauche d'un coordonnateur de la langue inuite pour le Centre qui veillera à la bonne prestation et à la coordination des activités en lien avec le dossier de décision et le plan de mise en œuvre.

Enseignante en langue inuite

Une finissante du programme de formation des enseignants du Nunavut, détenant un baccalauréat en éducation, a été engagée à titre d'enseignante qualifiée en langue inuite; elle a donné des cours dans les programmes de formation professionnelle postsecondaires où l'on n'enseigne pas systématiquement l'inuktitut. L'enseignante a donné des cours aux étudiants du programme de technologie environnementale et du programme technique en systèmes informatiques.

Durant la session d'hiver (de janvier à avril 2014), un cours de soir d'introduction à l'inuktitut a été offert au campus Nunatta à Iqaluit.

Environmental Technology Program

This year, 27 students attended Inuktitut courses. The majority of the students were at the 120 level.

Programme de technologie environnementale

Cette année, 27 étudiants ont suivi des cours d'inuktitut. La majorité des étudiants étaient au niveau 120.

Programme technique en systèmes informatiques

Cette année, 9 étudiants ont suivi des cours d'inuktitut de différents niveaux.

Cours du soir de langue

Cette année, 14 étudiants se sont inscrits au cours du soir d'introduction à l'inuktitut.

Création de ressources

Le Collège a pu réaliser certaines activités supplémentaires, comme les fonds alloués au salaire n'ont pas été utilisés en entier (en raison du retard dans la dotation des nouveaux postes). Il a donc été possible de terminer et de publier certains livres dont la rédaction avait déjà été entamée, notamment *Inuit Kinship and Naming Customs in Baffin Region*, dirigé par Peesee Pitsiulak-Stephens et feu Leah Otak.

Le Collège a également lancé le processus éditorial d'un dictionnaire ukkusiksalingmiutut (dialecte de la rivière Back), compilé par Jean Briggs, qui a fait un énorme travail dans la région d'Ukkusiksalik.

Inuit Kinship and Naming Customs in Baffin Region, dirigé par Leah Otak et Peesee Pitsiulak-Stephens

Dictionnaire ukkusiksalingmiutut (en cours)

Bonification du programme de traducteur-interprète

L'augmentation du nombre de postes d'enseignants en traduction et interprétation permettra au Collège de l'Arctique du Nunavut d'offrir des cours plus diversifiés dans tous les programmes et toutes les régions du territoire, à commencer par la région du Kitikmeot.

En 2013-2014, une enseignante en inuinnaqtun a été engagée pour le programme de traducteur-interprète. La personne retenue avait pour tâche d'« inuinnaqtuniser » l'ensemble du matériel didactique en inuktitut. Le Collège a travaillé avec le personnel du Bureau des langues du ministère de la Culture et du Patrimoine pour réviser les documents adaptés. La titulaire travaillait à Iqaluit jusqu'à présent, mais devra déménager à Kugluktuk pour enseigner durant une période de deux ans, à partir de l'automne.

Un consultant a également mis à jour les quatre modules juridiques en inuinnaqtun et en inuktitut du programme. Des avocats sous-traitants ont révisé les modules mis à jour

Cours obligatoires du programme de traducteur-interprète

- 027-100 Professional Development (Perfectionnement professionnel)
- 027-102 Computer Technology for Translators (Informatique pour traducteurs)
- 027-104 Communications (Communications)
- 027-105 Northern Studies (Études nordiques)
- 012-320 Introduction to Inuit Studies (Introduction aux études inuites)
- 027-106 Practicum I (Stage I)
- 027-107 Practicum II (Stage II)
- 027-108 Inuktit Phonology & Morphology (Phonologie et morphologie de l'inuktit)
- 027-110 Inuktit Writing Lab (Atelier d'écriture en inuktit)
- 027-120 Translation Methods (Méthodes de traduction)
- 027-141 Medical Interpreting I (Interprétation médicale I)
- 027-146 Legal Interpreting I (Interprétation juridique I)
- 027-170 Simultaneous Interpreting (Interprétation simultanée)
- 027-204 Research Methods (Méthodes de recherche)
- 027-207 Practicum III (Stage III)
- 027-210 Structure of Aboriginal Languages (Structure des langues autochtones)
- 027-220 Applied Translation (Traduction appliquée)
- 027-241 Medical Interpreting II – Anatomy & Physiology (Interprétation médicale II – Anatomie et physiologie)
- 027-246 Legal Interpreting II – Criminal Offenses (Interprétation juridique II – Infractions criminelles)

Services Au Grand Public

Institutions territoriales

Pour atteindre l'objectif visant à améliorer l'accès aux communications et aux services offerts à la population en inuktit par les ministères territoriaux et les organismes publics, plusieurs d'entre eux ont réalisé des activités dans le cadre du Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite en 2013-2014.

N. B. : Seuls les projets financés par le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite sont présentés ci-dessous; par conséquent, la liste ne présente pas l'ensemble des activités de mise en œuvre des ministères et des organismes.

Commis-interprètes médicaux

Ce projet a permis l'embauche de commis-interprètes médicaux supplémentaires dans des localités des trois régions, soit Arviat, Igloolik, Iqaluit, Kugaaruk, Kugluktuk, Pangnirtung et Pond Inlet, ce qui a aidé le ministère de la Santé à répondre à la demande accrue pour des services d'interprétation médicale, en particulier de la part des aînés unilingues.

Des commis-interprètes médicaux occasionnels supplémentaires ont été engagés à :

- ▶ Arviat,
- ▶ Igloolik,
- ▶ Iqaluit,
- ▶ Kugaaruk,
- ▶ Kugluktuk,
- ▶ Pangnirtung,
- ▶ Pond Inlet.

Traduction des formulaires juridiques

Le ministère de la Justice a collaboré avec la Cour de justice du Nunavut pour traduire des formulaires qui n'étaient pas offerts en inuktit auparavant. Environ 100 règles de pratique et formulaires ont été traduits et publiés, tant pour les affaires civiles que criminelles. D'autres documents, comme le bulletin des Services correctionnels, ont aussi été traduits.

Exemples de règles et de formulaires maintenant en inuktitut

- ▶ Règles de fonctionnement et demandes de déplacements des témoins et des accusés
- ▶ Règles de pratique de la Cour d'appel quant au respect des échéances, à la présentation des faits et à la prononciation des plaidoyers
- ▶ Directives et avis de comparution
- ▶ Demande de réception de la preuve
- ▶ Demande de dépôt électronique
- ▶ Avis d'audience
- ▶ Demande et ordonnance de tutelle
- ▶ Demande et ordonnance de protection de l'enfant

Radoroman sur la prévention du crime

En mars 2013, 15 jeunes du Nunavut ont assisté à un atelier sur la prévention du crime dans le cadre duquel ils ont participé à l'élaboration du plan créatif et de l'intrigue d'un radoroman. Pour rédiger le scénario, les jeunes se sont inspirés d'enjeux de justice communautaire et de prévention du crime, notamment les choix de vie sains, les relations saines, les dépendances, la violence familiale, l'intimidation, etc.

À la suite de l'atelier, trois épisodes ont été écrits. Ils présentent trois scénarios différents dans lesquels des jeunes sont confrontés à des conflits potentiels avec la justice dans une localité du Nunavut. Ces épisodes intègrent la culture inuite par des techniques narratives, la musique et des activités. Tous les scénarios ont été traduits en inuktitut.

En 2013-2014, la Division de la justice communautaire du ministère de la Justice a collaboré avec la Société Ilisqsiq de Clyde River pour produire un des épisodes dans le cadre de la campagne de sensibilisation de la population sur la prévention du crime chez les jeunes

Le loup (L'histoire de Sabina)

Sabina est une adolescente énergique de 15 ans qui adore jouer au volleyball, mais qui a de la difficulté à l'école ces temps-ci. Elle risque de redoubler son année et la pression ne cesse de croître dans sa vie personnelle. Elle a de plus en plus de mal à s'en sortir. Elle se retrouve coincée dans un cercle de consommation et de vente de drogues.

Une distribution bilingue a été sélectionnée, comptant des acteurs et actrices de Sanikiluaq, Resolute Bay, Pond Inlet, Clyde River, Pangnirtung, Cape Dorset et Iqaluit. Environ 20 séances d'enregistrement ont eu lieu, ainsi que des séances de répétition intensives et de la formation en enregistrement, en mixage et en montage. Le produit fini sera distribué et diffusé sur les ondes des radios locales et régionales du Nunavut.

Services en matière de logement et communications

L'office d'habitation du Nunavut a rédigé des documents en langage clair et simple aux fins de traduction et de distribution aux organismes municipaux d'habitation et aux locataires de logements sociaux. L'objectif est d'augmenter l'utilisation de l'inuktitut dans la prestation des services et au travail. Le mandat de révision a été confié à Ilitaqsiniq, le Conseil des littératies du Nunavut; celui-ci devait s'assurer que les documents correspondaient à un niveau de lecture de 8e année.

En 2013-2014, d'importantes consultations ont eu lieu avec les organismes locaux d'habitation pour veiller à ce que les documents révisés reflètent les besoins locaux. L'office d'habitation a tenu des réunions régionales pour présenter le nouveau logiciel de calcul des loyers et a profité de l'occasion pour discuter des projets en inuktitut et des documents en langage clair et simple révisés. Le financement du Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite a été calculé au prorata pour couvrir une partie des coûts de formation.

Services à la clientèle et communications

La Société d'énergie Qulliq a remplacé plusieurs enseignes en 2013-2014; elles répondent désormais aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

Services municipaux

Afin de satisfaire à l'objectif de maintenir un dialogue continu avec les municipalités pour les aider à respecter leurs obligations prescrites par la Loi sur la protection de la langue inuit, le ministère des Services communautaires et gouvernementaux, l'Organisation de formation municipale et la Cour de justice du Nunavut ont mis en place certaines initiatives en 2013-2014.

Application des règlements et contraventions

À la recommandation de l'Association des municipalités du Nunavut, les contraventions ont été traduites en inuktitut et en inuinnaqtun, et 5 000 exemplaires ont été imprimés en format bilingue (inuktitut-anglais et inuinnaqtun-anglais).

Les agents et agentes d'exécution des règlements utilisent ces contraventions en cas d'infractions aux règlements municipaux ou aux articles des lois sur les véhicules automobiles, sur la faune et la flore et sur les boissons alcoolisées ou autres règlements.

Il est possible d'obtenir ces documents auprès de la Cour de justice du Nunavut.

Soutien pour la conformité des municipalités

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a octroyé un financement ponctuel aux municipalités pour les aider à mieux se conformer à la Loi sur la protection de la langue inuite.

Toutes les localités ont reçu des fonds en 2013-2014. Certaines municipalités les ont utilisés pour mettre à jour les plaques de rue, les panneaux de signalisation routière, les panneaux de sortie ou les diverses enseignes sur les bâtiments municipaux. Les fonds servaient également à aider les municipalités à couvrir les coûts liés à l'interprétation lors des réunions du conseil municipal, à la traduction de documents municipaux, à la mise à jour du matériel d'interprétation ou à l'organisation d'activités durant l'Uqausirmut Quviasuutiqarniq, la célébration annuelle de l'inuktitut durant le mois de février.

Initiatives municipales pour la conformité

Arctic Bay

- ▶ 11 panneaux indépendants pour la décharge et le lac
- ▶ 7 enseignes pour les édifices du hameau et le centre du patrimoine
- ▶ 4 panneaux d'arrêt d'autobus scolaire
- ▶ 20 panneaux d'arrêt en métal
- ▶ 8 panneaux indicateurs de vitesse en métal
- ▶ 30 panneaux de sortie
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Arviat

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Baker Lake

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents
- ▶ Uqausirmut Quviasuutiqarniq : *Fun with inuktitut* [S'amuser avec l'inuktitut] (ainés)

Cambridge Bay

- ▶ Logo de la municipalité et enseignes de l'aréna
- ▶ Enseignes municipales et plaques de rue

Cape Dorset

- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Chesterfield Inlet

- ▶ 20 panneaux de sortie
- ▶ 20 panneaux d'arrêt
- ▶ 20 enseignes de toilettes
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Clyde River

- ▶ 20 enseignes municipales
- ▶ Matériel d'interprétation
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Coral Harbor

- ▶ 25 panneaux d'arrêt
- ▶ 30 panneaux de sortie
- ▶ 34 affiches d'extincteur d'incendie
- ▶ 10 affiches d'interdiction de fumer
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents
- ▶ Activités pour l'Uqausirmut Quviasuutiqarniq (radio)

Gjoa Haven

- ▶ Affiches du nom de la localité
- ▶ Plaques de rue et de routes
- ▶ Activités pour l'Uqausirmut Quviasuutiqarniq
- ▶ Traductions diverses

Grise Fiord

- ▶ Enseignes municipales

Hall Beach

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Igloolik

- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents (règlements, politiques, formulaires et procès-verbaux des réunions)

Iqaluit

- ▶ 30 panneaux indicateurs de vitesse – Maximum 30 km/h
- ▶ 30 panneaux indicateurs de vitesse – Maximum 40 km/h
- ▶ 12 panneaux indicateurs de vitesse – Maximum 50 km/h
- ▶ Panneaux d'arrêt trilingue

Kimmitut

- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Kugaaruk

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Kugluktuk

- ▶ Panneaux « Cédez » et panneaux d'arrêt
- ▶ Système audio pour les conférences (pour l'interprétation)

Pangnirtung

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Pond Inlet

- ▶ Plaques de rue
- ▶ Signalisation – arrêt, « Cédez », motoneiges interdites, garage du hameau, salle communautaire, bureau de hameau et caserne de pompiers
- ▶ Matériel d'interprétation
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Qikiqtarjuak

- ▶ Enseignes municipales
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Rankin Inlet

- ▶ 30 panneaux d'arrêt
- ▶ 71 plaques de rue
- ▶ Plaques de bureau des conseillers
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Repulse Bay

- ▶ Panneaux d'arrêt et de sortie
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Resolute Bay

- ▶ Traduction des questions d'entrevue des conducteurs et conductrices d'équipement lourd

Sanikiluaq

- ▶ Affiches plastifiées
- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Taloyoak

- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Whale Cove

- ▶ Interprétation lors des réunions du conseil et traduction de documents

Programme de formation municipal en inuktit

Ce projet a alloué des fonds à l'Organisation de formation municipale, lui permettant d'offrir des cours d'inuktit aux employés municipaux du Nunavut.

En 2013-2014, deux cours ont été donnés, l'un à Arctic Bay et l'autre à Kimmirut; au total, 18 employés municipaux s'y sont inscrits.

De concert avec le Collège de l'Arctique du Nunavut, un plan a été élaboré pour offrir un programme deux semaines de formation des formateurs. Les municipalités étaient invitées à envoyer des participants suivre le cours d'inuktit, langue seconde, au Collège, afin qu'ils puissent à leur tour donner des cours d'inuktit dans leur localité.

Ce cours de formation a été donné à Iqaluit en février 2014 devant 11 participants venus de Kimmirut, Arctic Bay, Kugluktuk, Cambridge Bay, Kugaaruk, Hall Beach, Clyde River, Pangnirtung et Igloolik. Tous les participants ont réussi le cours et obtenu les crédits.

Au moins l'un d'entre eux a réussi à donner un cours de langue avant la fin de l'exercice financier une fois de retour dans sa localité (Kimmirut).

1. Arctic Bay : Inuktit, langue seconde, janvier 2014, 11 participants.
2. Iqaluit : Formation des formateurs, février 2014, 11 participants.
3. Kimmirut : Inuktit, langue seconde, mars 2014, 8 participants.
4. Les 25 municipalités du Nunavut ont reçu au moins deux dictionnaires inuktit-anglais ou inuinnaqtun-anglais.

Traduction et impression de manuels pour les municipalités

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a traduit des manuels pertinents pour les municipalités du Nunavut. Il a entre autres traduit en inuktit le guide de référence sur les procédures d'approvisionnement et en a imprimé 500 exemplaires. En mettant cet important document en inuktit à la disposition des employés et employées, le ministère contribue au perfectionnement professionnel du personnel et à l'utilisation de la langue inuite au travail. De nombreux rapports ont aussi été traduits, notamment sur l'approvisionnement, les marchés et les activités de location.

Secteur privé

Le gouvernement du Nunavut s'engage à maintenir un dialogue continu avec les organismes du secteur privé pour les aider à assumer leurs obligations prescrites par les lois linguistiques et à se préparer à les respecter. Aucune dépense n'a été faite par le ministère du Développement économique et des Transports durant l'exercice 2013-2014 puisqu'il en était encore à l'étape de la planification. Le programme offrira du financement aux petites entreprises, s'associera aux organisations de développement économique et améliorera les communications au sujet des exigences linguistiques pour les entreprises.

Lois, règlements et Gazette du Nunavut

Pour satisfaire à l'objectif visant à faire en sorte que les lois et autres actes juridiques soient disponibles dans les langues officielles, tout en favorisant au fil du temps un usage accru de l'inuktitut dans les lois du Nunavut, le ministère de la Justice a poursuivi ses efforts de mise en œuvre en 2013-2014.

Traduction juridique et élaboration de la terminologie

En vertu de la Loi sur les langues officielles, l'ensemble de la législation (lois et règlements) du Nunavut doit être traduit et publié en inuktitut, y compris la Gazette du Nunavut. Le ministère de la Justice a eu recours aux services d'un traducteur juridique pour l'aider à définir la terminologie nécessaire à la traduction des lois en inuktitut.

Langue de travail

Pour satisfaire à l'objectif de promouvoir l'inuktitut comme langue de travail dans les services publics territoriaux, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales a mis sur pied deux initiatives en 2013-2014 : l'amélioration des cours d'inuktitut ainsi que la recherche et la création d'outils permettant d'évaluer le niveau de maîtrise de l'inuktitut des employés, en collaboration avec le Centre Pirurvik et l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit.

Amélioration des cours d'inuktitut

Ce projet visait à appuyer l'élaboration de programmes d'inuktitut, langue seconde, de grande qualité et pour tous les niveaux ainsi que la création d'une variété de cours pour les programmes d'inuktitut, langue maternelle, et d'un programme de revitalisation de l'inuktitut. Ce mandat a été confié au Centre Pirurvik.

Inuktitut, langue seconde

Un manuel et un cahier d'exercices de niveau 4 ont été réalisés, ainsi que des grammaires et des cartes-éclair en inuktitut.

Inuktitut, langue maternelle

Le cours *Sanngitigiarvik* a été filmé, et une adaptation en dialecte du cours Inuktitut Titirarniq Naanilirinirilu (orthographe normalisée de l'Inuit Cultural Institute) a été réalisée. La série de séminaires *Ingalanaittuuurvik* a également été offerte.

Revitalisation de l'inuktitut

Un rapport de recherche sur la revitalisation de la langue ainsi qu'un plan pour un projet pilote et un programme d'études pilotes de revitalisation ont été préparés.

Outils d'évaluation du programme visant à encourager l'usage de l'inuktitut

Ce projet a permis d'établir des normes en matière de maîtrise de la langue pour chaque niveau d'évaluation. Les outils d'évaluation connexes ont été conçus par le Centre Pirurvik et l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit.

Ce projet a principalement permis de définir les niveaux de maîtrise de l'expression et de la compréhension orales et écrites en inuktitut. Le Centre Pirurvik a effectué des recherches et a établi les compétences linguistiques, les besoins en milieu de travail et les niveaux d'évaluation. Au terme de consultations avec l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, des tests de langues ont été conçus et peaufinés. Des tests pilotes ont ensuite été réalisés, puis des modifications ont été apportées en fonction des commentaires recueillis. Le Centre a également rédigé les directives des tests et conçu des outils et des tests d'entraînement en ligne.



Promotion et revitalisation de la langue

Pour satisfaire l'objectif visant à appuyer la revitalisation et la promotion de l'inuktitut, plusieurs initiatives ont été mises en place en 2013-2014. Pour ce faire, le ministère du Développement économique et des Transports a soutenu deux programmes.

Production musicale en inuktitut

Le ministère du Développement économique et des Transports a versé des fonds pour accroître la production musicale en inuktitut. Cinq projets musicaux d'artistes ont reçu du financement en 2013-2014, et toutes les régions du Nunavut étaient représentées.

Cette initiative soutient la revitalisation et l'utilisation de l'inuktitut et de l'expression culturelle inuite, tout en s'inscrivant dans le mandat du gouvernement du Nunavut visant à créer des secteurs culturels forts et durables dans le territoire.

- ▶ Kelly Fraser – *Isuma* (Sanikiluaq)
- ▶ The Jerry Cans – *Aakuluk* (Iqaluit)
- ▶ Lois Suluk-Locke – *Inuit Songs and Stories* (Arviat)
- ▶ Agaaqtoq – « Inuugiaqarama » (Arviat)
- ▶ Kugaaruk Gospel Band (Kugaaruk)



Production cinématographique en inuktitut

Le ministère du Développement économique et des Transports a appuyé la Société de développement de l'industrie cinématographique du Nunavut pour soutenir la production de films dans le territoire. Neuf films, émissions de télévision et productions multimédias ont été financés en 2013-2014.

Le ministère a également appuyé la Société pour la traduction en inuktitut de son site web et de ses lignes directrices et la gestion de ses projets.



- ▶ Une subvention de 40 000 \$ a été octroyée à l'Inuit Broadcasting Corporation pour la production d'une série télévisée humoristique en inuktitut de 13 épisodes, intitulée *Qanurli?*, et 40 000 \$ supplémentaires ont été versés pour une série documentaire en inuktitut de 13 épisodes, intitulée *Ilinniq*.
- ▶ Une subvention de 16 941 \$ a été octroyée à Pinnguaq pour le développement d'une application en inuktitut pour téléphones intelligents et tablettes.
- ▶ Une subvention de 16 250 \$ a été octroyée à Pinnguaq pour le développement d'un jeu électronique éducatif pour enseigner l'inuktitut aux jeunes.
- ▶ Une subvention de 40 000 \$ a été octroyée à Kingulliit Productions pour la production du film documentaire intitulé *Coming Home*.
- ▶ Une subvention de 20 000 \$ a été octroyée à Road to Nowhere Films pour le doublage et le sous-titrage en inuktitut du long métrage intitulé *Heaven's Floor*.
- ▶ Une subvention de 10 000 \$ a été octroyée à Piksuk Media inc. pour le doublage et le sous-titrage en inuktitut des populaires téléfilm et série télévisée pour enfants de 13 épisodes intitulés *Wapos Bay*.
- ▶ Une subvention de 7 324 \$ a été octroyée à Taqqut Productions pour le doublage et le sous-titrage en inuktitut de son court métrage d'animation intitulé *Amautalik*.
- ▶ Une subvention de 6 792 \$ a été octroyée à Taqqut Productions pour le doublage et le sous-titrage en inuktitut de son court métrage d'animation primé intitulé *The Orphan and the Polar Bear*.
- ▶ Une subvention de 10 000 \$ a été octroyée à la Nunavut Bilingual Education Society pour le doublage et le sous-titrage en inuktitut de sept épisodes d'une heure de la série documentaire primée de la BBC *Frozen Planet*.

Gestion et reddition de comptes

Le ministère de la Culture et du Patrimoine supervise la gestion et la reddition de comptes en ce qui concerne le Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite. En 2013-2014, les fonds ont servi à soutenir les employés occasionnels et les agents contractuels pour veiller à la bonne mise en œuvre et à la conformité aux exigences, ce qui a mené à l'élaboration de lignes directrices et de procédures en matière de financement, à la présentation de rapports et à la conclusion d'ententes de financement ou de marchés avec six ministères et trois organismes publics.



Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit

Depuis 1999, le ministère de la Culture et du Patrimoine administre l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit (« l'Entente »). Conformément à l'Entente, le Canada verse environ 1,45 million de dollars chaque année pour financer les programmes et services en français des ministères et des organismes publics et soutenir la communauté francophone. Il verse également environ 1,1 million de dollars par année pour appuyer les initiatives communautaires en langue inuite.

L'aide financière apportée par le gouvernement fédéral n'a pas changé depuis 1999. Le gouvernement du Nunavut est d'avis qu'il faut revoir les modalités de l'Entente afin qu'elles reflètent mieux les réalités et les besoins linguistiques de la population, y compris le besoin de financement supplémentaire. En 2008, l'Assemblée législative du Nunavut a adopté la Loi sur les langues officielles et la Loi sur la protection de la langue inuit, un ensemble

de lois tournées vers l'avenir visant à reconnaître les droits linguistiques fondamentaux des trois groupes linguistiques du territoire (inuit, français et anglais) tout en prenant des mesures positives pour favoriser l'utilisation, la promotion et la revitalisation de l'inuktitut. La Loi sur les langues officielles du Nunavut a reçu l'assentiment du Parlement en juin 2009 et est entrée en vigueur le 1er avril 2013. Le gouvernement du Nunavut et ses partenaires chercheront à obtenir un financement fédéral « suffisant et continu » pour une protection et une promotion continues des langues officielles dans le territoire en fonction des obligations légales du Nunavut, particulièrement celles qui concernent le français et l'inuktitut¹.

Le gouvernement du Canada est et restera un partenaire essentiel pour la mise en œuvre de la législation linguistique du territoire; toutefois, le gouvernement du Nunavut, de concert avec ses partenaires, continuera à revendiquer une nouvelle entente de financement sur les langues entre le Canada et le Nunavut.

Les résultats des plans stratégiques 2013-2014 de l'Entente pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives en inuktitut et en français sont présentés à la prochaine section..

¹ Le 11 juin 2009, le Sénat du Canada appuyait cette approche par son assentiment à la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut : « Que, vu la décision du Parlement d'approuver l'adoption de la Loi sur les langues officielles par l'Assemblée législative du Nunavut, le gouvernement du Canada octroie une aide financière suffisante et continue au gouvernement du Nunavut pour lui permettre de continuer de protéger et promouvoir les langues officielles sur son territoire, conformément aux obligations légales qui lui incombent. » Recommandation du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles dans son rapport intitulé *Les droits linguistiques dans le Grand Nord canadien : la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nunavut*.

Initiatives en inuktitut 2013-2014

La création du Nunavut visait, entre autres grands objectifs, la protection et la promotion de la culture inuite, dont la langue constitue un élément fondamental. Le financement que reçoit le gouvernement du Nunavut en vertu de l'Entente est important pour soutenir nos efforts de collaboration avec nos collectivités et nos partenaires, ces efforts visant la reconnaissance, la revitalisation, la préservation, l'utilisation et l'épanouissement de la langue inuite.

Le gouvernement du Nunavut s'est fixé les deux objectifs suivants pour les initiatives en inuktitut en 2013-2014, conformément à l'Entente :



Objective 1

Appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle des localités.

Objective 2

Assurer la surveillance et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.

Tout le financement de l'Entente a été consacré au premier objectif. En finançant les initiatives communautaires qui favorisent la préservation, l'utilisation et la promotion de l'inuktitut, le gouvernement du Nunavut a obtenu de bons résultats, en particulier pour assurer un transfert linguistique intergénérationnel entre les aînés et les jeunes. D'autres initiatives antérieures portaient sur la préservation de l'histoire orale à l'aide d'enregistrements audio et vidéo ainsi que la réalisation et la production de ressources écrites en inuktitut.

Le deuxième objectif a été soutenu par des contributions en nature provenant du gouvernement du Nunavut afin d'assurer que le volet sur l'inuktitut de l'Entente correspond aux objectifs de la législation linguistique du Nunavut tout en supervisant l'administration du soutien de la préservation, de l'utilisation et de la promotion de l'inuktitut à l'échelle des localités.

La prochaine section du rapport présente les mesures prévues pour ces deux objectifs, les résultats escomptés, les indicateurs de rendement utilisés pour faire le suivi des progrès ainsi que les initiatives financées et leurs résultats.



Objective 1

Appuyer la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuite à l'échelle des localités.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none">+ Offrir du financement à l'échelle des localités pour soutenir les initiatives pour l'utilisation, l'enseignement, l'enrichissement, la promotion et la préservation de l'inuktitut.+ Appuyer les initiatives visant à renforcer les capacités communautaires concernant l'évaluation des besoins locaux, la planification et la gestion des initiatives locales de promotion de l'inuktitut.+ Soutenir la production et l'utilisation de contenu en inuktitut à l'aide de différents médias, soit les imprimés, le cinéma, la télévision, la radio, l'audio ou la vidéo numériques, ou tout autre média interactif ou non.	<ul style="list-style-type: none">▶ Promotion de l'acquisition, de la maîtrise et de la vitalité linguistique de l'inuktitut dans le cadre d'initiatives communautaires auprès des groupes d'âge et des localités où l'on craint la perte de la langue ou l'assimilation culturelle.▶ Compréhension accrue dans les localités des défis auxquels elles sont confrontées, et capacité accrue à planifier et à organiser des activités linguistiques.▶ Production et distribution accrues de divers médias en inuktitut soutenant l'usage et la revitalisation de la langue inuite.	<ul style="list-style-type: none">▶ Nombre et types d'initiatives financées, et nombre de localités et de régions bénéficiant d'initiatives communautaires.▶ Nombre de personnes, y compris de jeunes, participant à des projets communautaires.▶ Nombre de comités linguistiques créés et niveau de participation au sein de ces comités.▶ Commentaires reçus décrivant des besoins locaux.▶ Nombre d'activités linguistiques planifiées et organisées à l'échelle communautaire.▶ Nombre d'imprimés, de films, d'émissions de télévision ou de radio, de productions audio ou vidéo numériques, ou de tout autre média interactif (ou non) réalisés et distribués.

Résultats obtenus

Au total, 14 initiatives communautaires linguistiques ont été financées dans le cadre de cet objectif. Environ 600 personnes, des aînés, des adultes et des jeunes, ont participé à ces initiatives dans plus de 20 localités des trois régions du Nunavut. Certains projets ont aussi touché un plus large public dans l'ensemble du territoire grâce à divers médias, tels que la télévision, la radio et les médias interactifs.

Occasions d'apprentissage de la langue

Alphabétisation en inuktitut des enfants (Ilisaqsvik Society, Clyde River). Le but du projet était d'améliorer les compétences linguistiques en inuktitut et la maîtrise de la langue inuite des enfants âgés de 5 à 14 ans à Clyde River. Les activités comprenaient un programme d'alphabétisation après l'école auquel participaient chaque jour de 20 à 30 enfants, un programme de tutorat comptant 94 participants réguliers, un programme préscolaire comptant 98 participants et un programme d'alphabétisation à la radio.

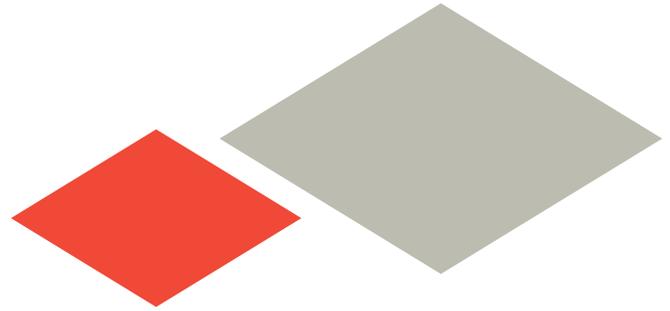
Stratégie de rétablissement et de revitalisation de l'inuktitut du Qitirmiut-Est (Ikajuqtigiit, Cambridge Bay). L'un des volets de ce projet consistait en la tenue d'ateliers de danse du tambour auxquels ont participé environ 200 enfants. Des ateliers supplémentaires en soirée ont rassemblé 30 jeunes et 33 adultes. Lors des ateliers, l'équipe de projet a aussi recueilli et enregistré les histoires orales et les chants de la danse du tambour des aînés. Des ateliers d'écriture et de phonologie en nattilingmiutut étaient également offerts à Taloyoak et d'initiation à

l'informatique en inuktitut, à Taloyoak et Gjoa Haven.

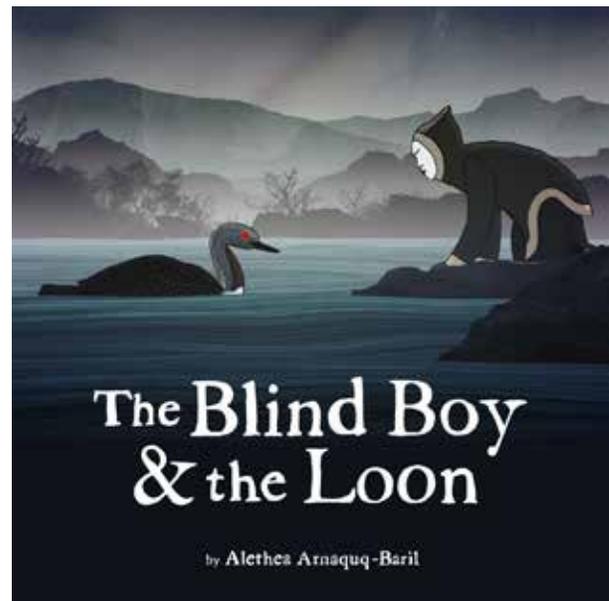
Ressources créées au moyen de différents médias
Projet Uqalimaaqtukuluut (Conseil des littératies du Nunavut, Cambridge Bay). Deux livres ont été créés pour les enfants d'âge préscolaire (de un à cinq ans).

- ▶ **Yes, Let's Play Outside** (anglais et inuktitut), écrit par Jennifer Wilman et illustré par Pascal Arpin. Ce livre enseigne aux enfants les expressions faciales traditionnelles pour dire « oui » et « non » et présente le vocabulaire des parties du corps et des vêtements d'extérieur. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés.
- ▶ **Piupiuqarama** (inuktitut), écrit par Pujjuut Kusugak et illustré par Ippiksaut Friesen. Ce livre célèbre la tradition inuite de l'*aqausiq*, qui consiste à composer des chansons pour ses proches afin de chérir la relation et la personne. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés.

La **Nunavut Bilingual Education Society** a produit les ressources suivantes en inuktitut, qui ont été distribuées aux écoles et aux bibliothèques du Nunavut. Ces publications sont également offertes gratuitement en format électronique (PDF). Des exemplaires papier peuvent être commandés moyennant le prix d'impression.



- ▶ **Naalaguminaqtut** : livre d'histoires d'aventure pour les jeunes du Nunavut (inuktitut), écrit par Rachel et Sean Tinsley et illustré par Jeremy Mohler. Ce livre est un recueil d'histoires traditionnelles inuites d'aventure et de survie. Quatre aînés et huit adultes ont participé au projet. Huit-cents exemplaires ont été imprimés et distribués dans 25 localités.
- ▶ **Lumaajuuq** : livre d'histoires (inuktitut) écrit et illustré par Alethea Arnaquq-Baril. Il s'agit de l'histoire traditionnelle de *Lumaajuuq* (le garçon aveugle et le huard) adaptée sous forme de livre pour enfants en inuktitut. Un jeune, six adultes et quatre aînés ont participé au projet. Huit-cents exemplaires ont été imprimés et distribués dans 25 localités.
- ▶ **Kiviuq's Journey** (inuktitut), écrit par Henry Isluanik et illustré par Germaine Arnaktauyok. Dans ce livre, Henry Isluanik raconte sa version de la légende inuite de Kiviuq. Sept jeunes, six adultes et un aîné ont participé au projet. Huit-cents exemplaires ont été imprimés et distribués dans 25 localités.



Stratégie de rétablissement et de revitalisation de l'inuktitut du Qitirmiut-Est (Ikajuqtigiit, Cambridge Bay). Le principal objectif était de préserver et de promouvoir le dialecte nattilingmiutut grâce à la documentation et à la publication de ressources. Dans le cadre de ce projet, des recherches ont été effectuées pour élaborer les ressources suivantes.

- ▶ **Humik Takuvit.** Livre pour enfants entièrement en couleur écrit en inuktitut à l'aide d'une structure de base sous forme de questions et de réponses (écriture syllabique et romaine). À la fin du livre figurent un guide grammatical et des conseils pour les enseignants de langue sur la façon d'utiliser les images de manière à renforcer d'autres structures linguistiques. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés et distribués dans chaque localité de Nattilik dans la région du Qitirmiut-Est.
- ▶ **Piannak.** Jeu de cartes avec des chiffres en écriture syllabique et romaine comportant les couleurs suivantes : kamik, ulu, inuksuk et iglu, ainsi que de nombreuses figures animales, telles que umingmak, nattiq, qugruk et avinngaq. Il a été conçu pour les enseignants de langue afin d'encourager les enfants à parler sous forme de questions et de réponses et à s'exercer à choisir la bonne terminaison de verbe. Ce jeu a connu un grand succès dès sa sortie. Il s'agit de la deuxième version. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés et distribués dans chaque localité de Nattilik dans la région du Qitirmiut-Est.
- ▶ **Dictionnaires Nattilingmiutut.** En 2013-2014, de nombreuses corrections ont été apportées aux éditions précédentes. Environ 120 nouveaux mots ont été ajoutés, portant le nombre total de termes à 3 255. Cinq-cents exemplaires ont été imprimés et distribués.

Sanikiluami Uqausirmit Sapummijit (hameau de Sanikiluaq, Sanikiluaq). Le comité linguistique de Sanikiluaq a travaillé avec un aîné de la localité pour recueillir des mots du dialecte de Sanikiluaq et les compiler pour un projet de dictionnaire. Des enseignants locaux, entre autres, ont collaboré au projet et en ont bénéficié. Ce projet a contribué à renforcer l'apprentissage, l'enseignement et l'utilisation d'une terminologie propre à cette localité.

Série télévisée pour enfants Takuginai (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit). Ce projet a contribué à produire l'émission télévisée pour enfants Takuginai. L'émission utilise des marionnettes, des histoires graphiques, des capsules sur diverses compétences et des jeux pour divertir et éduquer les enfants en inuktitut. *Takuginai* met en vedette des enfants provenant des quatre coins du Nunavut. Voici les thèmes des 13 épisodes de cette année : compter; Ti, Tu, Ta; les étoiles; les animaux arctiques; les formes; Kiviuq; l'amitié; les jeux inuits; les outils inuits; le spécial Bal de Neige; les personnes qui nous aident; faire de l'art et la musique.

Programmation télévisuelle en inuktitut (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit). Ce projet comprenait la production de 13 épisodes d'*Ilinniq* et de *Niqitsiat* en inuktitut (avec sous-titres anglais), qui ont ensuite été diffusés sur les ondes du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).

- ▶ L'équipe de tournage d'*Ilinniq* s'est rendue à Cape Dorset, Pond Inlet, Rankin Inlet, Arviat et Iqaluit pour recueillir les histoires racontées par des Nunavummiuts intéressants, soit Aseena Areak Mablik, Karliin Aariak, Appitak Enuaraq, David Qamaniq, Ely Panipakoocho, Jimmy Manning, Annie Manning Lampron, Etulu Etidloie, Joamie Tapaungai, Susan Enuaraq, Billy Kuksuk, Rhoda Karetak et Thomas Suluk.
- ▶ L'émission culinaire *Niqitsiat* a présenté les recettes suivantes : palourdes et fruits de mer frais, nachos, soupe caribou et nouilles, mini burgers de caribou, pâtés de lièvre arctique (ukalik), poisson frit, steaks de caribou, kebabs de caribou, pâté chinois au poisson, sauté de caribou, saucisses de bison, pommes de terre à la normande, macaroni au caribou.

L'inuktitut sur le réseau de télévision indépendante du Nunavut (Nunavut Independent Television Network, Igloodik). Ce projet a contribué à amener des jeunes à travailler plus souvent en inuktitut et a aidé leurs localités à utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir la langue inuite. L'Integrated Media System est un diffuseur de médias permettant aux abonnés des localités de visionner en tout temps du contenu multimédia en inuktitut sur leur télévision à partir de la plateforme internet IsumaTV. Le système

permet également aux stations de radio locales inuktutes de diffuser leurs émissions en ligne, en direct. La technologie est maintenant offerte à Pangnirtung, Iqaluit, Igloolik, Cambridge Bay, Taloyoak, Arviat, Arctic Bay et Pond Inlet. Des ateliers ont eu lieu à Cambridge Bay et à Taloyoak; 11 personnes provenant de chacune des localités de la région du Kitikmeot y ont participé. D'autres ateliers ont également été offerts à Arviat avec des membres de l'Arviat Film Society et à Pond Inlet avec divers membres de la collectivité. Au total, les cinéastes locaux ont créé plus de 100 heures de nouveau contenu multimédia en inuktitut, favorisant le dialogue communautaire sur diverses problématiques et promouvant l'utilisation de l'inuktitut.

Projet de jeu vidéo sur la mythologie et l'histoire inuites (Pinnguaq Association, Pangnirtung). Le jeu vidéo est inspiré du mythe inuit de Qalupalik. Tous les dialogues du jeu sont en inuktitut; des sous-titres anglais peuvent être ajoutés. Le jeu sera distribué partout dans le monde, y compris au Nunavut, ce qui permettra de diffuser la culture et la langue inuites dans le territoire et à l'international grâce à ce format populaire. Plus de 60 jeunes, 15 adultes et 10 aînés ont pris part au projet.

Documentation et préservation de la langue des signes inuite au Nunavut (Institut canadien de recherche et de formation sur la surdité, Québec). Ce projet visait à continuer à documenter la langue des signes inuite en actualisant le vocabulaire, en menant des consultations communautaires, en tenant compte des commentaires des aînés et des jeunes des localités et en distribuant du matériel d'information à des gens d'Iqaluit, de Rankin Inlet, de Pangnirtung et de Hall Beach. Du matériel a également été distribué à d'autres localités par la Société Makinnasuaqtiit pour les Nunavimmiuts ayant un handicap, des fonctionnaires du gouvernement et la commissaire aux langues du Nunavut.

Comités linguistiques

Création des assises régionales et communautaires de la langue (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay). Le projet a contribué à favoriser les discussions populaires sur le statut de l'inuktitut et à élaborer des plans d'action pour sa revitalisation à l'échelle locale. Des ateliers étaient organisés sur trois jours dans chacune des cinq localités de la région du Kitikmeot, auxquels ont participé, en moyenne, 20 personnes chaque fois, notamment des aînés, des adultes d'âge moyen et des jeunes, ainsi que des représentants des écoles, des hameaux, des administrations scolaires de district et d'autres organisations. Environ 40 personnes ont assisté à la rencontre régionale tenue à Cambridge Bay. Voici les problématiques qui y ont été soulevées : l'histoire inuite, les systèmes d'écriture introduits par les missionnaires, comment utiliser la technologie pour mieux soutenir les programmes de langue, comment mieux favoriser l'utilisation de la langue dans la collectivité, à la maison et en milieu de travail, comment favoriser le transfert du savoir traditionnel, comment définir les groupes cibles et les besoins qui leurs sont propres (p. ex. : aînés, adultes d'âge moyen, jeunes, enfants de cinq ans et moins et leurs parents et les non-Inuits qui sont intéressés à parler l'inuktitut ou qui y sont attachés) et l'établissement de partenariats. Chaque localité a soulevé le besoin de créer des groupes linguistiques locaux et d'élaborer des plans linguistiques. Elles ont également évoqué la nécessité d'avoir des formations sur les rôles et les responsabilités et la manière d'établir les objectifs à court et à long terme, de préparer des demandes de financement ainsi que de rédiger des rapports.



Objective 2

Assurer la surveillance et l'évaluation du volet sur la langue inuite de l'Entente.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<p>+ Surveiller et évaluer les résultats obtenus dans le cadre de l'Entente afin de s'assurer qu'ils correspondent aux objectifs de la législation linguistique du Nunavut visant à protéger, à revitaliser et à promouvoir l'inuktit dans le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibilisation accrue de la population au statut, à l'utilisation et à l'importance de la langue inuite et réussite des efforts de préservation, d'utilisation et de promotion de la langue. ▶ Amélioration de l'administration, de la surveillance et de l'évaluation du volet sur l'inuktit de l'Entente. ▶ Amélioration de la collaboration entre le ministère de la Culture et du Patrimoine et les partenaires communautaires. ▶ Sensibilisation accrue du public aux possibilités de financement en vertu de l'Entente. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de pratiques exemplaires, de réussites et de défis liés à la préservation, à l'utilisation et à la promotion de la langue inuite. ▶ Nombre et types de réunions et d'activités de suivi avec les partenaires communautaires; nombre de participants ▶ Nombre de présentations et de campagnes de sensibilisation publiques sur les possibilités de financement en vertu de l'Entente.

Résultats obtenus

Le ministère de la Culture et du Patrimoine, par l'entremise du gestionnaire des affaires inuites, était chargé d'administrer et de surveiller le volet sur l'inuktit de l'Entente, de superviser les programmes de langue communautaires et de servir de lien entre les ministères et les organismes publics concernant leurs services en inuktit.

Le ministère a également fait part aux organismes communautaires des différentes possibilités de financement en matière de langue auxquels ils ont droit et mis de l'avant les occasions de sensibiliser la population à l'importance de l'inuktit au Nunavut, et les rôles et responsabilités des divers organismes et personnes dans l'enrichissement et l'utilisation quotidienne de la langue.

Voici les résultats obtenus :

- ▶ Participation à cinq ateliers communautaires et à une rencontre régionale animée par la Kitikmeot Inuit Association. Plus de 120 personnes ont participé aux ateliers, soit des partenaires communautaires, des aînés, des adultes et des jeunes. Elles ont discuté des pratiques exemplaires, des réussites et des défis pour la revitalisation de l'inuktit.
- ▶ Création de présentations sur les différentes possibilités de financement en matière de langue. Huit présentations ont été faites lors d'ateliers communautaires durant l'Uqausirmut Quviasuutiqarniq et à CBC North.

► Le thème « Notre langue garde notre culture vivante » a été choisi par les jeunes pour l'édition 2014 de l'Uqausirmiut Quviasuutiqarniq, la célébration annuelle de l'inuktitut au Nunavut, qui s'est déroulée sur deux semaines cette année, contrairement aux années précédentes. Le ministère a mis en place plusieurs mesures pour encourager les Nunavummiuts à célébrer et à participer aux activités linguistiques durant les festivités, comme la publication sur internet, les annonces à la radio et la création d'une affiche.

► Le ministère a également collaboré avec de nombreux partenaires, dont le Bureau du commissaire aux langues, l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, la Nunavut Bilingual Education Society, la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut et le Conseil des littératies du Nunavut, afin de distribuer des ressources linguistiques à l'ensemble des localités.



Initiatives en français 2013-2014

Au cours des 10 dernières années, et en réponse directe à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit, le gouvernement du Nunavut a adopté une approche énergique pour la prestation des services essentiels à la communauté francophone.

Pour 2013-2014, l'objectif principal du gouvernement du Nunavut consistait à appuyer la planification et la prestation de services de qualité en français, au profit de la communauté francophone du Nunavut, et les initiatives structurantes visant à favoriser son développement.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Nunavut s'est fixé les trois objectifs suivants :

Objective 1

Renforcer le cadre administratif, politique et juridique.

Objective 2

Appuyer le développement, la planification et la prestation efficace et efficiente des services en français au Nunavut.

Objective 3

Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut par la prestation de services en français.

Les principales activités menées conformément à l'Entente en 2013-2014 comprennent la prestation de services de traduction en français aux ministères et aux organismes publics, la traduction en français des lois, des règlements et autres instruments territoriaux requis par la loi, l'utilisation du français lors de procédures civiles, et l'amélioration des communications en français destinées au grand public (p. ex., publicités, sites internet, rapports, documents de sensibilisation ou relatifs aux programmes, documents de consultation et affichage).

Au cours des dernières années, le gouvernement du Nunavut s'est concentré sur le développement et la vitalité de la communauté francophone au moyen de vastes consultations et de partenariats significatifs. L'Entente assure une collaboration et une coopération continues entre le gouvernement et la communauté francophone. En 2013-2014, un comité consultatif communautaire devait être mis sur pied afin d'établir les priorités communautaires et de procéder au suivi et à l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du plan Uqausivut en fonction des intérêts de la communauté francophone du Nunavut. La création du comité a été reportée au prochain exercice financier.

La contribution en nature du gouvernement du Nunavut comprend du temps de travail d'employés et des espaces de bureau ainsi que des locaux pour les rencontres des cadres supérieurs de l'administration publique et des coordonnateurs et coordonnatrices des services en français des ministères. Ces coordonnateurs et coordonnatrices sont nommés par les responsables administratifs pour représenter chaque ministère et certains organismes publics. Ils forment un groupe de travail sur les services en français et se réunissent une fois par mois. Chacun fait un compte-rendu de la réunion à son responsable administratif, et un rapport de réunion est rédigé pour le responsable administratif du ministère de la Culture et du Patrimoine.



Objective 1

Renforcer le cadre administratif, politique et juridique.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
+ Tenir régulièrement des réunions du Groupe de travail interministériel sur les services en français afin qu'il puisse jouer son rôle consultatif auprès des responsables administratifs des ministères et des organismes publics.	▶ Traitement des questions liées aux politiques et à la prestation des services en français afin de pouvoir conseiller les cadres supérieurs de l'administration publique et le ministre des Langues sur les mesures permettant d'améliorer la prestation des services en français.	▶ Nombre et types d'initiatives, de politiques, de recommandations et de rapports soumis aux responsables administratifs en vue d'améliorer la prestation des services en français.

Résultats obtenus

Le ministère de la Culture et du Patrimoine, par l'entremise du gestionnaire des services en français, était chargé d'administrer et de surveiller le volet sur le français de l'Entente, de servir de lien entre les ministères et les organismes publics et de présider le Groupe de travail interministériel sur les services en français.

Le groupe de travail est composé de 15 coordonnateurs et coordonnatrices des services en français provenant de neuf ministères et de trois organismes publics. Il a tenu un total de sept rencontres d'avril 2013 à mars 2014.

Voici certains des résultats obtenus :

- ▶ Des rapports ont été remis régulièrement au sous-ministre de la Culture et du Patrimoine (puisque ce ministère préside le groupe de travail).
- ▶ Le groupe de travail a accueilli divers conférenciers : la commissaire aux langues du Nunavut, l'agent de recherche et d'enquête de la langue française du Bureau du commissaire aux langues et le sous-ministre de la Culture et du Patrimoine.

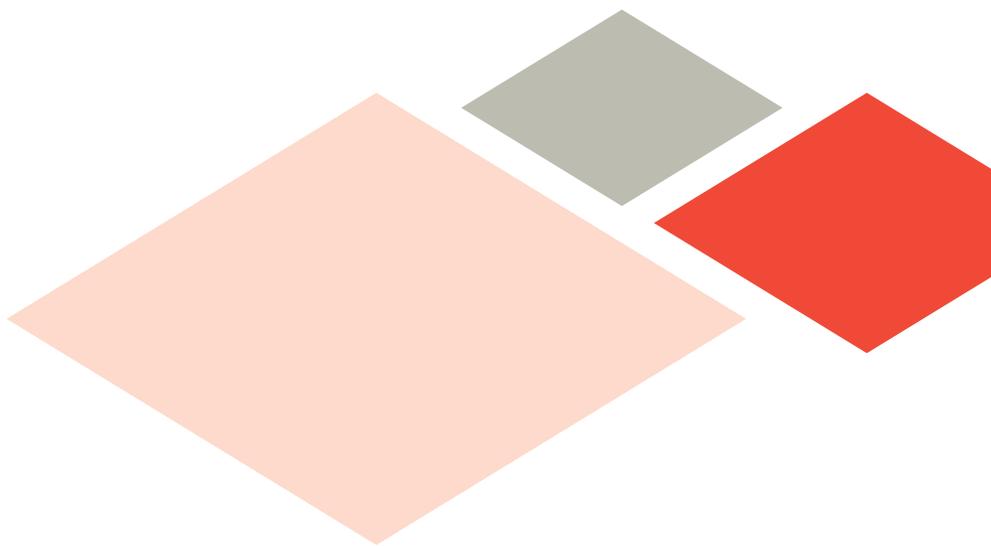
Le groupe de travail s'est penché sur plusieurs documents du gouvernement du Nunavut et les a approuvés, notamment le programme pour une consultation communautaire sur les priorités de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles, le sondage exhaustif auprès du public sur les services en français au Nunavut, ainsi que d'autres documents internes.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<p>+ Un comité consultatif communautaire sera créé afin d'établir les priorités communautaires et de procéder au suivi et à l'évaluation des résultats découlant de la mise en œuvre du plan Uqausivut en fonction des intérêts de la communauté francophone du Nunavut.</p>	<p>▶ Programmes et services gouvernementaux mieux adaptés aux besoins de la communauté francophone du Nunavut.</p>	<p>▶ Appel de candidatures public et nomination des membres du comité.</p> <p>▶ Première rencontre du comité consultatif communautaire et adoption de son mandat.</p> <p>▶ Établissement des priorités et mesure des progrès.</p>

Résultats obtenus

Rédaction des lignes directrices et de l'appel de candidatures public pour la nomination des membres du comité consultatif communautaire.

L'achèvement de cette activité a été reporté au prochain exercice financier. La nomination des membres et les premières réunions sont prévues pour l'hiver 2015.



Objective 2

Appuyer le développement, la planification et la prestation efficace et efficiente des services en français au Nunavut.

Objectif 2.1 – Processus législatif et administration de la justice

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none">+ Traduire, imprimer et publier les lois du Nunavut en français; et imprimer et publier en français tous les instruments devant être publiés dans la <i>Gazette du Nunavut</i> selon la loi.+ Assurer l'interprétation simultanée en français lors des procédures civiles devant les organismes judiciaires et quasi judiciaires.	<ul style="list-style-type: none">▶ Meilleur accès pour les francophones aux lois et autres instruments juridiques et meilleure compréhension de ces documents publiés en français.▶ Accès à des services d'interprétation pour les francophones devant comparaître devant un organisme judiciaire ou quasi judiciaire et exposition claire de leur droit de demander ce service en français.	<ul style="list-style-type: none">▶ Nombre de pages de lois et de projets de loi traduits, imprimés et publiés en français.▶ Nombre de pages imprimées et publiées en français dans la <i>Gazette du Nunavut</i>.▶ Nombre d'audiences tenues en français.

Résultats obtenus

- Utilisation du français dans les lois et l'administration de la justice au Nunavut.
- ▶ 27 lois (576 pages) ont été traduites et publiées.
 - ▶ 88 codifications et révisions de codifications ont été publiées et mises en ligne sur le site web du ministère de la Justice du Nunavut (<http://www.gov.nu.ca/fr/justice>).
 - ▶ 302 pages de nominations, d'avis et de textes réglementaires ont été publiés en français et en anglais dans la *Gazette du Nunavut*.
 - ▶ Trois audiences d'une semaine ont été tenues en français à la Cour de Justice du Nunavut (22 avril, 23 septembre et 20 janvier).

Objectif 2.2 – Communications avec le public

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<p>+ Améliorer la coordination et la publication des communications gouvernementales en français au grand public. Mettre en place des politiques de communication pangouvernementales définissant le processus de publication d'instruments écrits visant à informer la population, et d'enseignes publiques dans toutes les langues officielles, y compris le français.</p>	<p>▶ Accès accru pour les francophones aux documents et aux avis publiés en français. Promotion de la vitalité du français par les ministères et organismes publics.</p>	<p>▶ Nombre et type de nouveaux instruments, panneaux et enseignes en français.</p> <p>▶ Nombre d'annonces et de messages d'intérêt public publiés ou diffusés dans les médias francophones locaux.</p>

Résultats obtenus

Au total, huit institutions territoriales ont demandé et ont reçu du financement afin d'améliorer leurs capacités à offrir des services en français de manière efficace et efficiente, soit les ministères de la Justice, des Finances, de l'Éducation, de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, du Développement économique et des Transports, des Services communautaires et gouvernementaux et de l'Environnement ainsi que l'Assemblée législative.

Ministère de la Justice

A assuré la prestation de services en français aux membres de la communauté francophone.

- ▶ L'officier juridique II (français) de la Cour de Justice a fourni une assistance au public sur une base continue.
- ▶ Le directeur du Bureau d'enregistrement a traité et contribué à traiter de nombreuses constitutions en société en français au Nunavut et a fourni des services lors de requêtes reçues en français (entreprises, sociétés et titres fonciers).

- ▶ Le gestionnaire du développement et de la mise en œuvre des systèmes informatiques a été nommé coordonnateur de la langue française pour le ministère de la Justice et a fourni des services d'interprétation lorsque nécessaire.
- ▶ L'éditrice de publication/imprimeuse du territoire a reçu des demandes en français au sujet de la législation et d'autres renseignements et y a répondu.

Ministère des Finances

A assuré la prestation de services en français tout au long du processus de dotation en personnel.

- ▶ Un consultant en recrutement francophone a fourni de l'aide à 23 occasions (concours bilingues, membres de groupes de travail, références, sélections, renseignements généraux).
- ▶ 377 offres d'emploi ont été traduites et publiées en français sur le site web du gouvernement.

Ministère de l'Éducation

A publié des versions françaises de documents écrits.

- ▶ De nombreux documents ont été traduits en français, notamment des documents et des lettres concernant le bureau régional responsable du fonctionnement des écoles et la Commission scolaire francophone du Nunavut, comme des rapports annuels, de la correspondance générale et d'autres documents destinés au grand public.
- ▶ Le livre *Common Birds of Nunavut* a été traduit en français (Les Oiseaux du Nunavut).
- ▶ Six publicités ont été publiées dans le *Nunatsiaq News* et le *Nunavut News North* dans toutes les langues officielles, y compris le français.

Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales

A publié des versions françaises de documents écrits.

- ▶ Environ 100 documents (communiqués de presse, messages d'intérêt public, etc.) ont été publiés en français.
- ▶ Les lignes directrices des communications en français du *Guide de rédaction* de La Presse Canadienne ont été appliquées.

Ministère du Développement économique et des Transports

A publié des versions françaises de documents écrits.

- ▶ Le document *Iqaluit International Airport Improvement Project – Project Report* a été traduit en français et mis à la disposition du public.
- ▶ Le gestionnaire du développement des capacités communautaires et l'économiste principal ont fourni de l'aide en français aux membres de la communauté francophone.

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

A publié des versions françaises de documents écrits.

- ▶ Les rapports sur les activités de passation de marchés, d'approvisionnement et de location ont été traduits en français et mis à la disposition du public.

Ministère de l'Environnement

A publié des versions françaises de documents écrits.

- ▶ Des documents ont été traduits et publiés en français (document sur la gestion des déchets dangereux, brochure d'information sur les règlements de chasse et de pêche, etc.).

Assemblée législative du Nunavut

A veillé à ce que les membres de la communauté francophone aient accès au Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut.

- ▶ Le poste d'agent ou agente de recherche et d'enquête a été maintenu, ce qui permet d'offrir des services en français au Bureau du Commissaire aux langues.
- ▶ Le rapport annuel 2012-2013 du Bureau du commissaire aux langues a été publié en français.
- ▶ Six annonces ont été publiées en français par le Bureau du commissaire aux langues.
- ▶ Une prime de bilinguisme a été accordée à l'analyste de la recherche et des politiques du Bureau de l'Assemblée législative.
- ▶ Le Bureau de l'Assemblée législative a coordonné les traductions en français pour ses diverses directions et divisions.

Objective 2.3 – Renforcement des capacités de la fonction publique territoriale pour la prestation de services en français

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
<p>+ Renforcer les capacités de la fonction publique en communications et en prestation de services en français au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en coordonnant l'élaboration de stratégies et de politiques visant à recruter des employés parlant français; • en publiant des offres d'emploi dans des médias francophones; • en offrant un programme d'apprentissage du français aux employés du gouvernement du Nunavut. 	<p>▶ Capacités accrues de la fonction publique du Nunavut à offrir des services en français au public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'employés recevant une prime de bilinguisme pour le travail effectué en français. ▶ Nombre d'offres d'emplois publiées dans les médias francophones (p. ex., <i>Le Nunavoix</i>, CFRT 107,3 FM ou tout autre média francophone pertinent). ▶ Programme d'apprentissage du français offert, nombre d'inscriptions et taux de réussite

Résultats obtenus

Vingt-huit employés ont reçu une prime de bilinguisme pour le travail effectué en français.

Neuf publicités ont été publiées dans *Le Nunavoix* (journal bimensuel de langue française) pour inviter les lecteurs et lectrices à consulter régulièrement le site web du gouvernement du Nunavut pour voir les nouvelles offres d'emplois. Au total, 21 offres d'emplois ont été diffusées (chacune en moyenne 21 fois) sur les ondes de CFRT 107,3 FM (station de radio communautaire francophone) de novembre 2013 au 31 mars 2014, pour un total d'environ 441 messages publicitaires.

Une demande de propositions pour une formation en langue française a été diffusée. Toutefois, le gouvernement du Nunavut n'a reçu aucune proposition intéressante. Cette activité a été reportée à l'exercice financier 2014-2015.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
Objective 2.4 – Services de traduction		
<p>+ Regrouper les services de traduction en français au sein du ministère de la Culture et du Patrimoine.</p>	<p>▶ Soutien des ministères et des organismes publics pour les communications en français avec le public.</p>	<p>▶ Services de traduction en français regroupés au sein du ministère de la Culture et du Patrimoine.</p> <p>▶ Nombre de mots traduits en français.</p>

Résultats obtenus

Deux traducteurs à temps plein offrent des services de traduction en français aux ministères et aux organismes publics.

Des services professionnels de traduction ont été retenus à l'externe au moyen d'une convention d'offre à commandes, en fonction des besoins.

Au total, 1 441 098 mots ont été traités en français par le Bureau de la traduction; cela inclut les activités de traduction, de correction, de révision, de correction d'épreuve, de mise à jour et de terminologie.

Des outils de gestion des projets de traduction (Flow et MultiTrans) ont été installés pour améliorer la productivité et uniformiser la terminologie.

Actions/mesures prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
Objective 2.5 – OPolitiques opérationnelles		
<p>+ Élaborer et mettre en œuvre des politiques opérationnelles et des plans de services en français afin que des protocoles soient en place pour servir le public et communiquer avec lui en français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Communications et services en français offerts à la population par les sièges sociaux ou les administrations centrales de chaque organisme public et ministère. ▶ Accès public à un service centralisé offrant des renseignements généraux en français sur les services et les programmes du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de ministères et d'organismes publics s'étant dotés de politiques opérationnelles et de plans de services en français. ▶ Nombre et type de demandes pour des services et des programmes en français, et nombre de réponses données.

Résultats obtenus

L'élaboration de politiques opérationnelles et de plans par les ministères et les organismes publics est en cours, sous la supervision et avec l'aide du ministère de la Culture et du Patrimoine, au besoin.

Sous la direction du gestionnaire des services en français, l'agente de programmes (services en français) a soutenu la prestation de services en français et a assuré un service de référence en fournissant de l'information en français au sujet d'une vaste gamme de programmes et services gouvernementaux.

Le ministère de la Culture et du Patrimoine a officiellement lancé la ligne 5544 – Services en français. Cette initiative a été annoncée à la communauté francophone par la publication d'un communiqué de presse, d'un article dans le bulletin de nouvelles du gouvernement, de publicités dans le journal et à la radio communautaires francophones, ainsi que de matériel promotionnel. La ligne 5544 a reçu 37 appels de membres de la communauté francophone concernant divers sujets, tels que les subventions et les contributions, les services juridiques, l'assurance maladie et le Bureau d'enregistrement.

Le ministère de la Culture et du Patrimoine a tenu une consultation publique le 5 octobre lors de laquelle 43 participants ont donné leurs commentaires sur les priorités de la communauté francophone en matière de prestation de services en français. En janvier 2014, à la suite de la consultation, le ministère a élaboré un sondage en ligne portant sur l'amélioration des services en français du gouvernement; 90 personnes ont répondu au sondage. Un rapport combinant les conclusions de la consultation et les résultats du sondage sera rédigé et diffusé en 2014-2015 et servira de base pour un plan gouvernemental sur les services en français.

Cinq messages d'intérêt public ont été diffusés sur les ondes de CFRT, la station de radio communautaire francophone. Une publicité au sujet de la ligne 5544 a été diffusée de septembre à mars.

Quatorze publicités imprimées ont été publiées dans Le Nunavoix, le journal communautaire des francophones.

Objective 3

Favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut par la prestation de services en français.

Activités prévues	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement
+ Appuyer la prestation de services communautaires en français dans des domaines prioritaires comme la santé, l'éducation de la petite enfance, le développement économique, les communications et d'autres initiatives communautaires favorisant le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.	▶ Vitalité accrue de la communauté francophone du Nunavut par la prestation de services communautaires en français.	▶ Nombre et type d'initiatives ou de services financés.

Résultats obtenus

Huit initiatives communautaires ont été financées en 2013-2014 afin de promouvoir les services en français et de favoriser le développement et la vitalité de la communauté francophone du Nunavut.

- ▶ Un camp de jour de deux semaines, du 12 au 23 août, a accueilli 21 enfants (de 5 à 12 ans).
- ▶ Un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones au Nunavut a été publié. Celui-ci vise à attirer des travailleurs qualifiés au Nunavut et à faciliter leur intégration au sein de la communauté.
- ▶ *Le Nunavoix*, le seul journal en français du Nunavut, est maintenant publié de manière indépendante toutes les deux semaines (et non plus comme feuillet dans le journal *L'Aiglon* des Territoires du Nord-Ouest) et a augmenté son contenu (il est passé de deux pages à une moyenne de quatre à six pages).
- ▶ Une nouvelle structure a été mise en place par le Réseau Santé en français au Nunavut (Résefan) afin d'attirer et d'intégrer au Nunavut des professionnels francophones dans le domaine de

la santé. Cette initiative a été soutenue par divers partenariats auprès d'universités canadiennes, ainsi que par un protocole d'entente avec le ministère de la Santé du Nunavut.

- ▶ Le centre de la petite enfance Les petits nanooks a mis en place diverses mesures en vue d'améliorer la rétention des employés du CPE et de procurer un soutien supplémentaire aux éducateurs et éducatrices sur les lieux de travail.
- ▶ Le CFRT 107,3 FM, la seule radio francophone du Nunavut, a donné une formation à 13 bénévoles.
- ▶ La bibliothèque de l'école francophone a ouvert ses portes au public la fin de semaine et a diversifié sa collection (livres, magazines et documents audiovisuels destinés aux adultes). De plus, neuf activités culturelles familiales ont été offertes la fin de semaine; 272 personnes y ont participé.
- ▶ Trois livres pour enfants sur la culture inuite ont été traduits de l'anglais au français, publiés et distribués à la communauté francophone.

Productions culturelles et artistiques en français 2013-2014

Le gouvernement du Canada a versé des fonds supplémentaires en 2013-2014 pour appuyer et favoriser les activités sur la culture, l'art et le patrimoine de la communauté francophone du Nunavut et célébrer la richesse et la diversité de son expression culturelle, artistique et patrimoniale. Le financement a été octroyé pour un an dans le cadre de l'Entente Canada-Nunavut sur l'expression et les activités culturelles, artistiques et relatives au patrimoine de la communauté francophone du Nunavut 2013-2014.

Les principales activités consistaient à collaborer étroitement avec les partenaires communautaires, à lancer un appel de propositions communautaires dans le domaine des arts et de la culture, à établir et à soutenir des initiatives stratégiques contribuant à garantir une bonne participation et le développement artistique au sein de la collectivité ainsi qu'à évaluer les résultats du programme et l'appréciation de la programmation artistique et culturelle par les participants. Trois initiatives communautaires ont été financées dans le cadre de ce programme en 2013-2014.

Résultats escomptés	Objectifs	Indicateurs de rendement
<ul style="list-style-type: none"> + Accroître la participation des citoyens à la vie communautaire du Nunavut. + Favoriser la vitalité culturelle par l'élaboration de programmes culturels riches. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de participation de 10 % de la population francophone de tous âges. ▶ Financement de trois à cinq projets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de participants et de bénévoles. ▶ Nombre de projets financés et d'activités organisées. ▶ Degré d'appréciation de la population.

Results Achieved

- Trois initiatives communautaires ont été financées en 2013-2014 à l'aide du Fonds stratégique.
- ▶ The project *Mise en scène d'un spectacle théâtral communautaire en français pour adultes* by *Le Théâtre Uiviit* resulted in a French play produced entirely by members of the Francophone community (about 20 volunteers were involved in the play as actors and stage crew over several months). Approximately 220 spectators attended the four shows. A survey conducted following the event was completed by 19 people. Comments were extremely positive and all appreciated the opportunity to attend French theatre in Nunavut.
 - ▶ L'initiative Arts et culture pour la communauté, dirigée par la Commission scolaire francophone du Nunavut, a présenté trois concerts pour enfants. Ces événements ont permis à des jeunes et à des plus vieux d'être exposés à différentes disciplines des arts de la scène. Ce projet visait à stimuler l'éveil artistique de nos jeunes francophones. Au total, 260 personnes ont assisté aux trois spectacles. De nombreux commentaires positifs ont été formulés; les participants ont aimé la diversité des concerts, ainsi que les interactions et les discussions entre les artistes et les jeunes..

- ▶ Les Rendez-vous de la Francophonie 2014 ont été organisés par l'Association des francophones du Nunavut. Un concert a été offert ainsi qu'une série d'activités pour les membres de la communauté francophone de tous âges, soit une soirée d'improvisation, une exposition de photographies, la projection d'un film d'animation et trois ateliers communautaires (portant sur la photographie, l'importance des chiens dans la culture inuite et la manière de réaliser un projet). Au total, 240 personnes ont assisté aux événements, et cinq membres de la communauté se sont portés volontaires pour organiser les activités.

Objectifs

- ▶ Les trois projets financés ont touché directement 720 personnes (francophones et francophiles). Comme le Nunavut compte 435 francophones, le Programme de soutien aux productions culturelles et artistiques 2013-2014 a atteint et même dépassé ses objectifs.

Résultats

- ▶ Les résultats escomptés ont été atteints. La création d'une nouvelle organisation francophone, le Théâtre Uiviit, ayant pour objectif d'offrir des pièces de théâtre en français et de donner la possibilité aux francophones de se produire sur scène au Nunavut, est un indicateur clair du succès du projet. Le Programme de soutien aux productions culturelles et artistiques 2013-2014 mettait beaucoup l'accent sur le bénévolat, ce qui a augmenté la participation des citoyens à la vie communautaire du Nunavut. De plus, bien que le programme ait été axé sur la langue et la culture françaises, tous les événements incluaient aussi les communautés des autres langues officielles. C'est pourquoi, en plus d'atteindre les résultats escomptés, ce programme a contribué à améliorer la vitalité de la scène artistique du Nunavut en général.



4

Services de traduction

Les documents à l'intention du public des ministères et des organismes publics du Nunavut doivent être conformes à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit. Le Bureau de la traduction du ministère de la Culture et du Patrimoine offre des services de traduction en inuktitut, en inuinnaqtun, en français et en anglais aux ministères et aux organismes publics approuvés.

En 2013-2014, le Bureau a traité 3 368 demandes (traduction, correction, révision, correction d'épreuve, mise à jour ou terminologie) de 18 ministères et organismes publics clients, pour un total de 4 315 807 mots, toutes langues confondues. Certaines demandes n'ont pas été faites à l'aide du portail du nouveau système de demandes de traduction, mais des mesures ont été mises en place pour garantir que tous les ministères et organismes publics utilisent ce portail pour soumettre leurs demandes à l'avenir.

Le Bureau a traité 1 987 539 mots en inuktitut, 887 170 en inuinnaqtun et 1 441 098 en français. Le volume de mots le plus important provient du ministère des Finances, suivi du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales. Les moments où la charge de travail est la plus élevée correspondent généralement aux séances de l'Assemblée législative.

Les documents traduits étaient notamment de la correspondance, des communiqués de presse, des messages d'intérêt public, des rapports et d'autres documents sur les programmes du gouvernement. Le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales a également fait traduire son plan d'activités en inuktitut. Depuis que les tâches de dotation en personnel de l'ancien ministère des Ressources humaines ont été transférées au ministère des Finances, toutes les offres d'emplois ont été traduites en inuktitut et en français, ainsi qu'en inuinnaqtun pour les postes situés à Kugluktuk ou à Cambridge Bay.

Le Bureau de la traduction comptait au total 29 postes de traducteur, de réviseur et d'employé de soutien pour l'inuktitut et l'inuinnaqtun, dont deux

postes de traducteur vers le français, rémunérés grâce au financement de tiers. Tous les postes étaient situés à Kugluktuk, Igloolik ou Iqaluit. À la fin de l'exercice financier, 12 postes étaient vacants, en attente d'un logement ou d'un bureau, ou devaient être revus. Les demandes de traduction ne pouvant être effectuées à l'interne en raison d'un manque d'effectif sont confiées par le Bureau à des fournisseurs externes préapprouvés en vertu de la nouvelle convention d'offre à commandes du gouvernement du Nunavut en matière de services de traduction, de révision et d'interprétation.

En mai 2013, le Bureau de la traduction du Nunavut a été invité à faire une présentation lors du 12e

Symposium du Conseil fédéral de terminologie sur la manière dont il utilise la technologie pour gérer efficacement la traduction et la terminologie en trois langues.

Après le symposium, certains membres du personnel du Bureau et de l'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit ont assisté à la neuvième réunion annuelle du Conseil national de terminologie, rassemblant des représentants de chaque administration provinciale et territoriale responsables des services de traduction ou de terminologie. Un terminologue inuit de la Direction de la normalisation terminologique fédérale a donné un atelier de formation sur la gestion de la terminologie.

Nombre de mots traités par mois et par langue (2013-2014)

	Inuktitut	Anglais	Français	Toutes langues confondues
Avril 2013	191 135	34 881	113 974	339 990
Mai 2013	167 971	83 329	135 656	386 956
Juin 2013	145 929	60 622	80 048	286 599
Juillet 2013	153 949	76 763	107 817	338 529
Aout 2013	269 452	70 920	144 826	485 198
Septembre 2013	201 136	79 644	164 668	445 448
Octobre 2013	126 517	85 364	115 266	327 147
Novembre 2013	143 797	65 084	113 595	322 476
Décembre 2013	73 979	36 702	87 538	198 219
Janvier 2014	148 573	131 472	140 236	420 281
Février 2014	120 632	69 459	103 164	293 255
Mars 2014	244 469	92 930	134 310	471 709
Total	1 987 539	887 170	1 441 098	4 315 807

Nombre de mots traités par client et par langue (2013-2014)

Ministère ou organisme public	Inuktitut	Anglais	Français	Somme partielle par client
Services communautaires et gouvernementaux	205 811	37 740	62 634	306 185
Culture et Patrimoine	129 647	114 767	131 410	375 824
Commission scolaire francophone du Nunavut	746	0	9 256	10 002
Développement économique et Transports	179 922	35 552	78 542	294 016
Éducation	65 737	39 793	71 156	176 686
Exécutif et Affaires intergouvernementales	159 242	146 745	138 737	444 724
Environnement	282 567	45 984	50 587	379 138
Services à la famille	78 816	42 580	64 794	186 190
Finances	281 854	93 875	387 755	763 484
Ressources humaines	11 744	1 961	10 975	24 680
Santé et Services sociaux	202 967	141 024	157 834	501 825
Collège de l'Arctique du Nunavut	23 337	1 585	12 280	37 202
Société de développement du Nunavut	27 590	0	0	27 590
Société d'habitation du Nunavut	93 800	27 713	55 873	177 386
Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut	38 189	44 252	33 691	116 132
Société d'énergie Qulliq	63 194	22 971	73 327	159 492
Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut	5 118	3 391	10 264	18 773
TRA (autre)	116 679	84 762	91 983	293 424
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	20 579	2 475	0	23 054
SOMME PARTIELLE PAR LANGUE	1 987 539	887 170	1 441 098	
			Total	4 315 807

5

Promotion de la langue et politique linguistique

Le gouvernement du Nunavut est déterminé à soutenir la revitalisation et la promotion de l'inuktit. En 2013-2014, le ministère de la Culture et du Patrimoine a coordonné plusieurs programmes et activités pour promouvoir l'enrichissement et l'utilisation de l'inuktit au Nunavut.

Subventions et contributions

Le ministère administre des programmes d'attribution de subventions et de contributions aux personnes, aux organismes sans but lucratif ou aux municipalités qui souhaitent favoriser la préservation, l'utilisation et la promotion de l'inuktit à l'échelle communautaire. Ces fonds offrent aux communautés des assises pour bâtir des partenariats ou mettre en place des solutions locales afin de revitaliser et de promouvoir l'inuktit auprès des jeunes et dans les localités susceptibles de perdre leur langue.

En plus du financement versé par le gouvernement fédéral conformément à l'Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit, le ministère a remis 58 000 \$ en subventions et 437 000 \$ en contributions pour soutenir les initiatives de promotion de la langue répondant aux priorités locales.



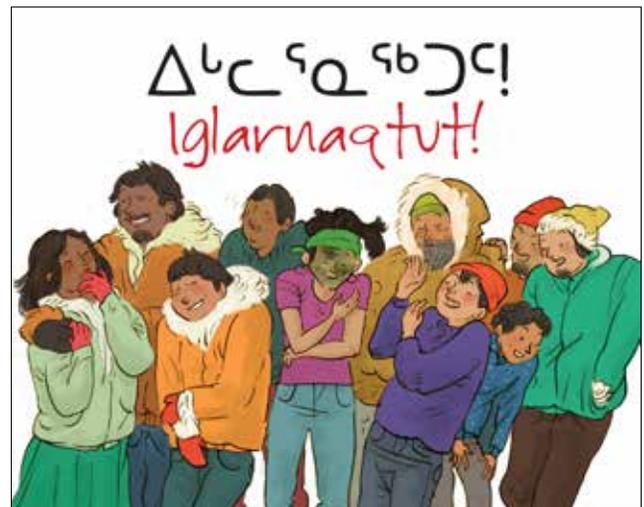
Notre langue garde notre culture vivante

Dans le but d'améliorer les communications et de sensibiliser la population aux droits et aux outils linguistiques ainsi qu'à l'importance de l'inuktitut pour les Nunavummiuts, le ministère célèbre chaque année l'inuktitut en organisant la Semaine de la langue inuite. Cette année, l'évènement s'est déroulé sur une période de deux semaines, du 17 au 28 février 2014, sur le thème « Notre langue garde notre culture vivante ».

À l'occasion des célébrations de 2014, le ministère de la Culture et du Patrimoine a lancé de nouvelles ressources en ligne ainsi qu'en version papier et multimédia, comme un recueil illustré d'histoires drôles en inuktitut, intitulé *Iglarnaqtut!*, ainsi que *Timiup Kisukuttilimaangit Taiguusingit/Timimi Kituuyaakhait Taidjutait*, une ressource sur l'anatomie humaine entièrement en couleur et en inuktitut à l'intention des professionnels de la santé et des interprètes médicaux. En outre, une boîte a été distribuée dans les écoles, les garderies et les bibliothèques pour soutenir leurs activités linguistiques durant les célébrations; celle-ci contenait des ressources linguistiques et de l'information, comme des livres, des jeux, un disque de chansons d'anniversaire et des cartes-éclair.



Δ^υϞ Ϟ^υϞϞ / Iglarnaqtut!



Les auteurs inuits jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'inuktitut et le maintien de sa pertinence dans la réalité d'aujourd'hui. Ils nous aident également à apprécier davantage la beauté de la langue inuite ainsi que la culture et les traditions orales qui définissent encore aujourd'hui le peuple inuit du Nunavut et de l'ensemble du monde circumpolaire.

L'an dernier, le ministère de la Culture et du Patrimoine s'est associé à la Nunavut Bilingual Education Society pour rassembler et publier 11 histoires illustrées, soit le meilleur de l'humour inuit. Les histoires ont été sélectionnées à partir des textes reçus par le ministère dans le cadre de l'ancien programme *Titiraliritti!*, le concours littéraire du Nunavut. Le livre a été publié en inuktitut (écriture syllabique et romaine) avec le souci de préserver l'intégralité du dialecte inuktitut de chaque auteur.

Iglarnaqtut! a été lancé durant l'Uqausirmut Quviasuutiqarniq 2014, la célébration de l'inuktitut au Nunavut se déroulant en février chaque année. Le livre a été distribué dans les écoles, les garderies et les bibliothèques communautaires et est offert sur demande au bureau du ministère à Iqaluit et sur son site web. Un disque d'accompagnement a également été créé et distribué en 2013-2014..

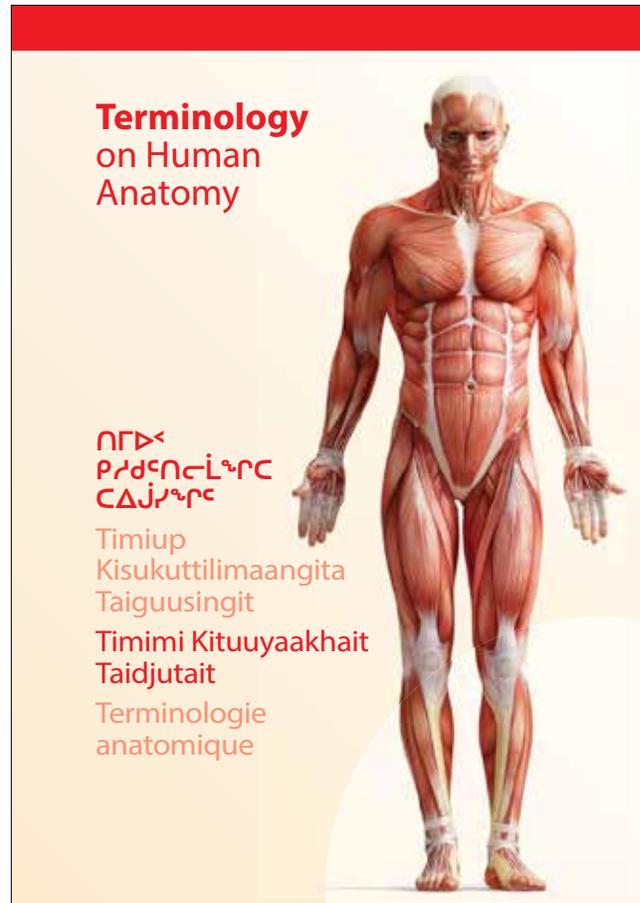
Anatomie humaine

Le ministère de la Culture et du Patrimoine a lancé le premier glossaire illustré en couleur de l'anatomie humaine dans toutes les langues officielles du Nunavut. Ce projet vise à améliorer les communications entre les médecins, les infirmiers et infirmières, les interprètes et les patients et patientes.

Les aînés inuits ont souvent exprimé leur insatisfaction quant à la qualité des services d'interprétation médicale offerts. L'utilisation d'une terminologie juste en interprétation et en traduction est cruciale pour la santé, le bien-être et la dignité d'une personne.

Le ministère a tenu plusieurs ateliers avec des aînés inuits, des interprètes et traducteurs ou traductrices médicaux ainsi que des professionnels ou professionnelles de la santé de 2010 à 2013. Ils ont contribué à définir les équivalents propres au Nunavut en inuktitut et en inuinnaqtun d'environ 400 termes anglais liés à l'anatomie humaine. La terminologie a ensuite été examinée par de plus petits groupes d'aînés et d'interprètes médicaux. L'Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit s'est finalement chargé de vérifier tous les termes.

En 2013-2014, 500 exemplaires du glossaire ont été distribués aux centres de santé communautaire, à l'Hôpital général Qikiqtani ainsi qu'au Collège de l'Arctique du Nunavut pour ses modules de formation sur la terminologie médicale. Il est possible d'en obtenir un exemplaire papier auprès du ministère de la Culture et du Patrimoine, ou un exemplaire électronique sur son site web ou sur une clé USB.



From left to right: Family members of the late Nangaat Idlout who contributed to the Human Anatomy glossary book were recognized at the Nunavut Legislative Assembly in October. They are: Culture and Heritage staff Sarah Nangmalik, Jeffrey Idlout, Brenda Eckalook, Jeffrey Kheraj; holding Tiran Kheraj Campbell, Hagar Sudlovenick, David Sudlovenick, Candance Sudlovenick and Louise Sudlovenick

Politique linguistique

D'autres initiatives ont été mises en place en 2013-2014 pour promouvoir l'égalité des langues officielles au Nunavut, garantir la mise en œuvre efficace de la législation linguistique et son respect par les institutions territoriales et les municipalités, revendiquer une reconnaissance et un soutien accrus de l'inuktitut de la part des organisations nationales et internationales et maintenir le dialogue avec les représentants inuits d'autres régions.

Le ministère de la Culture et du Patrimoine s'affaire à élaborer une politique visant à guider les ministères et les organismes publics dans l'adoption de pratiques de communication et de prestation de services conformes aux lois sur les langues. Pour ce faire, il a passé en revue les pratiques exemplaires d'autres administrations canadiennes et internationales. Il poursuivra son travail en 2014-2015.

Le ministère a fait une présentation lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités du Nunavut, tenue en octobre à Iqaluit. C'était l'occasion de les aider à mieux comprendre les responsabilités qui leur incombent dans le cadre de la législation linguistique. Le ministère a également présenté ses engagements et ses priorités pour les aider à se conformer aux exigences linguistiques.

Le ministère de la Culture et du Patrimoine a été invité à faire une présentation lors de la 17^e conférence de la Foundation for Endangered Languages en collaboration avec l'Université Carleton, tenue à Ottawa en octobre. Il s'agissait d'une bonne occasion pour présenter la nouvelle législation linguistique du Nunavut ainsi que son processus de mise en œuvre, et pour réseauter avec les chercheurs et les défenseurs des droits linguistiques travaillant auprès de communautés de langues autochtones ou en danger partout dans le monde.

À l'échelle régionale et communautaire, le ministère a aussi participé aux ateliers de la Kitikmeot Inuit Association organisés dans les cinq localités de la région. Ces ateliers visaient à établir les objectifs communs de soutien et de revitalisation de la langue, les priorités à court et à long terme ainsi que les mesures concrètes à mettre en œuvre. Le personnel du ministère a fait des présentations pour aider les participants de la localité à mieux comprendre la législation linguistique et sa mise en œuvre, ainsi que les programmes ministériels de financement pour soutenir les initiatives linguistiques à l'échelle communautaire.

À l'échelle circumpolaire, le Groenland et le Nunavut ont continué à travailler ensemble à l'élaboration d'un plan d'action de trois ans²; celui-ci pourrait entre autres comprendre la promotion de la collaboration entre leurs artistes respectifs grâce à des programmes de financement. Il se pourrait aussi que le Groenland soit invité à participer à la prochaine conférence linguistique du Nunavut pour que nos bureaux de la traduction respectifs puissent échanger sur leur expérience et leur expertise en ce qui a trait aux politiques linguistiques, ainsi que sur leurs pratiques exemplaires en gestion des traductions et en formation, et pour qu'ils puissent explorer d'autres initiatives potentielles pouvant nous amener à mieux cerner les ressemblances et les différences entre le kalaallisut et l'inuktitut.

2 Le Groenland et le Nunavut ont signé un protocole d'entente en 2000 pour appuyer l'échange d'information et de résultats de recherche, la collaboration lors d'initiatives conjointes, la formation, l'échange de personnel, etc. Le 31 août 2012, le ministre James Arreak (au nom du gouvernement du Nunavut) et la ministre Mimi Karlsen (au nom du gouvernement autonome du Groenland) ont signé une nouvelle annexe sur la langue et la culture.

6

Fonds de promotion des langues officielles

La loi prévoit la constitution d'un Fonds de promotion des langues officielles (« le Fonds »), un compte spécial du Trésor.

Le Fonds vise plusieurs objectifs, consistant notamment à reconnaître et à promouvoir l'égalité du statut, des droits et des privilèges des langues officielles du Nunavut, à renforcer la vitalité des communautés francophone et de langue inuite, et à créer un milieu favorable pour leur expression culturelle et leur vie communautaire dans le territoire.

Les capitaux du Fonds pourront être constitués d'amendes ou de pénalités consécutives à la violation de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la protection de la langue inuit, ainsi que de dons, de legs ou d'autres paiements destinés au Fonds et d'une avance de fonds de roulement affectés à cette fin par la législature.

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, le solde du compte était de 161,00 \$; aucune nouvelle somme n'a été portée au Fonds.



Dépenses liées aux langues officielles pour 2013-2014

Direction des langues officielles Ministère de la culture et du patrimoine

	Budget	Dépenses réelles
Bureau des langues		
• Rémunération et avantages sociaux	3 140 000	2 483 158
• Fonctionnement et entretien	726 000	559 012
Recherche et développement		
• Rémunération et avantages sociaux	404 000	366 802
• Fonctionnement et entretien	350 000	287 093
Mise en œuvre des lois sur les langues		
• Rémunération et avantages sociaux	259 000	246 928
• Fonctionnement et entretien	326 000	272 176
Initiatives communautaires de langue inuite*		
• Subventions	50 000	58 000
• Contributions	450 000	437 000
Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite*		
• Rémunération et avantages sociaux	1 580 000	655 842
• Fonctionnement et entretien	1 445 000	1 740 220
• Subventions et contributions	1 975 000	1 818 698
Total	10 705 000	8 924 928
Financement fédéral externe pour 2013-2014³		
Entente-cadre Canada-Nunavut – Inuktitut		
• Contributions aux initiatives communautaires de langue inuite	1 100 000	1 100 000
Ententes Canada-Nunavut – Français		
• Services en français des ministères	1 165 000	1 165 000
• Contributions pour soutien communautaire	285 000	285 000
• Contributions pour productions culturelles et artistiques	50 000	50 000
Total	2 600 000	2 600 000

³ Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit 2013-2014 et Entente Canada-Nunavut sur l'expression et les activités culturelles, artistiques et relatives au patrimoine de la communauté francophone du Nunavut 2013-2014.

Fonds pour la mise en œuvre de la langue inuite

Dépenses par ministère ou organisme public et par projet pour 2013-2014

	Budget	Dépenses réelles
Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales		
• Amélioration des cours en langue inuite	250 000	275 839
• Outils d'évaluation de la langue inuite	310 000	325 950
	560 000	601 790
Collège de l'Arctique du Nunavut		
• Programme du Centre d'excellence pour la langue inuite	200 000	200 000
• Enseignants en langue inuite	121 840	121 840
• Programme de formation des interprètes et des traducteurs	121 840	121 840
	443 680	443 680
Ministère des Services communautaires et gouvernementaux		
• Soutien aux municipalités pour la conformité aux exigences	1 300 000	1 037 429
• Programme d'apprentissage linguistique pour l'Organisation de formation municipale	200 000	106 733
• Manuels à l'intention des municipalités	30 000	26 868
	1 530 000	1 171 030
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
• Commis-interprètes médicaux occasionnels	351 518	351 504
	351 518	351 504
Ministère de l'Éducation		
• Coordonnateurs linguistiques	126 004	0
• Agent des communications	126 004	0
• Programme de certification des enseignants en langue inuite	0	18 658
• Ressources culturelles pour la petite enfance	0	345 213
• La première bibliothèque de bébé	0	221 305
	252 008	585 176
Ministère de la Justice		
• Amélioration des services d'interprétation juridique – Interprètes juridiques	229 367	0
• Traduction juridique et établissement de la terminologie	317 836	64 792
• Traduction de règles de pratique et de formulaires	0	33 063
• Contribution à la justice communautaire (prévention du crime)	0	190 384
	547 203	288 239
Société d'habitation du Nunavut		
• Amélioration des services en matière de logement et des communications	125 000	113 125
	125 000	113 125

Société d'énergie Qulliq		
• Amélioration des services à la clientèle et de l'affichage	125 000	58 035
	125 000	58 035
Ministère du Développement économique et des Transports		
• Soutien aux entreprises pour la conformité (Programme de soutien aux petites entreprises)	50 000	0
• Partenariats avec des organisations économiques	100 000	0
• Agent de soutien du secteur privé	133 000	0
• Amélioration des communications commerciales	25 000	0
• Productions musicales en langue inuite	100 000	86 502
• Production de films (Société de développement de l'industrie cinématographique du Nunavut)	275 000	341 000
• Traduction et gestion de projets (Société de développement de l'industrie cinématographique du Nunavut)	141 000	3 020
• Distribution de livres et de musique (Nunavut Bilingual Education Society)	56 650	56 650
	608 000	487 172
Ministère de la Culture et du Patrimoine		
• Gestion et reddition de comptes	457 591	115 009
	457 591	115 009
Total	5 000 000	4 214 760

Initiatives communautaires en langue inuite

Dépenses par projet communautaire pour 2013-2014	Canada ⁴	Nunavut
Stratégie de rétablissement et de revitalisation de l'inuktitut 2013-2014 (Ikajuqtigiit Society, Cambridge Bay)	100 000	
Projet Uqalimaaqtukuluuit (Conseil des littératies du Nunavut, Cambridge Bay)	100 000	
Proposition Uukturaujaq (Conseil des littératies du Nunavut, Cambridge Bay)	32 630	
Création des assises régionales et communautaires de la langue (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay)	123 385	
Série télévisée pour enfants Takuginai (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit)	117 860	
Programmation télévisuelle en inuktitut (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit)	100 000	
L'inuktitut sur le réseau de télévision indépendante du Nunavut (Nunavut Independent Television Network, Igloodik)	110 000	
Alphabétisation en inuktitut des enfants (Ilisaqsivik Society, Clyde River)	98 340	
Projet de jeu vidéo sur la mythologie et l'histoire inuites (Pinnguaq, Pangnirtung)	75 000	
Naalaguminaqtut : livre d'histoires d'aventure pour les jeunes du Nunavut en inuktitut (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)	35 310	
Lumaajuuq : livre d'histoires en inuktitut (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)	38 710	
Kiviuiq, par Henry Isluanik (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)	34 110	
Documentation et préservation de la langue des signes inuite au Nunavut (Institut canadien de recherche et de formation sur la surdité, Montréal)	120 000	
Préservation et promotion du dialecte de Sanikiluaq (hameau de Sanikiluaq, Sanikiluaq)	14 655	
Projet pilote du réseau de télévision de la région du Kitikmeot – Phase II (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay)		49 000
L'avenir de l'histoire orale : apprendre la langue inuite grâce aux histoires enregistrées en format numérique (Société du patrimoine du Kitikmeot, Cambridge Bay)		39 400
Étude de faisabilité des radios régionales et ateliers pour les intervenants (Kitikmeot Inuit Association, Cambridge Bay)		49 070

⁴ Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit 2013-2014

Archives de l'Inuit Broadcasting Corporation – Numérisation de la collection (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit)		29 400
Plan de mise en œuvre de TV Nunavut – Phase II (Inuit Broadcasting Corporation, Iqaluit)		40 000
Livres cartonnés en inuktitut pour très jeunes lecteurs (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		24 940
Livre How to Build an Igloo and Qamutiik (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		26 710
Livre A Children's Guide to Arctic Birds (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		37 760
Roman en inuktitut (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		35 760
Livre en inuktitut sur les Tuniits (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		39 960
Théâtre Qaggiavuut! (Qaggiavuut! Society for a Nunavut Performing Arts Centre, Iqaluit)		45 000
Traduction en inuktitut de la série Frozen Planet de la BBC (Nunavut Bilingual Education Society, Iqaluit)		20 000
Inuktitube – Application iPad rassemblant du contenu vidéo en inuktitut (Pinnguaq, Pangnirtung)		13 000
Kinguvaashaliuqtut (Kinguvaashaliuqtut Language Society, Gjoa Haven)		15 000
Alianait Arts Festival et concerts (Alianait Entertainment Group, Iqaluit)		15 000
Application Songbird pour iPad – Phase II (Pinnguaq, Pangnirtung)		15 000
	1,100,000	495,000

Services en français et soutien communautaire⁵

Dépenses par ministère ou organisme public pour 2013-2014	Budget	Dépenses réelles
D Prestation de services en français		
• Ministère de la Culture et du Patrimoine	245 500	462 004
• Ministère de la Justice	300 000	300 000
• Ministère de l'Éducation	30 000	30 000
• Ministère de la Santé et des Services sociaux	100 000	0
• Ministère des Finances	150 000	101 711
• Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales	117 000	70 000
• Ministère des Services communautaires et gouvernementaux	25 000	13 320
• Ministère de l'Environnement	20 000	25 735
• Ministère du Développement économique et des Transports	27 500	4 990
• Collège de l'Arctique du Nunavut	25 000	0
• Assemblée législative	125 000	157 239
Soutien communautaire		
• Ministère de la Culture et du Patrimoine	285 000	285 000
Productions culturelles et artistiques		
• Ministère de la Culture et du Patrimoine	50 000	50 000
Total	1 500 000	1 500 000

Dépenses par projet communautaire pour 2013-2014	Canada
Soutien communautaire	
Services de garderie pour les enfants francophones et soutien aux éducatrices (centre de la petite enfance Les petits nanooks)	41 486
Camp de pré-rentrée (Commission scolaire francophone du Nunavut)	11 958
Littératie pour tous (Commission scolaire francophone du Nunavut)	10 700
Journal Le Nunavoix (Association des francophones du Nunavut)	39 000
Projet radio communautaire (Association des francophones du Nunavut)	30 000
Organisation du service d'accueil et d'intégration des professionnels (Réseau Santé en français au Nunavut)	45 000
Trousse d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants à Iqaluit (Carrefour Nunavut)	31 855
Version française de trois livres sur le thème du Grand Nord (Nunavut Bilingual Education Society)	25 000
Productions culturelles et artistiques	
Mise en scène d'un spectacle théâtral communautaire en français pour adultes	9 088
Spectacles pour la communauté	11 212
Rendez-vous de la Francophonie 2014	29 700

5 Entente-cadre Canada-Nunavut sur la promotion des langues française et inuit 2013-2014 et Entente Canada-Nunavut sur l'expression et les activités culturelles, artistiques et relatives au patrimoine de la communauté francophone du Nunavut 2013-2014.



